

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13 et 9

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS
1 an 18.— 6 mois 10.— 3 mois 6.—
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 3
FRIBOURG
Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre
Suisse 10 » de hauteur
Etranger 12 » sur une
Réclame 25 » colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

L'ouverture de la conférence de Londres. Le procès des zones suivra son cours. Ce qu'il en est du revirement de Staline.

Les hommes d'Etat convoqués à Londres pour aviser au moyen de tirer l'Allemagne de ses embarras financiers sont entrés en délibération une heure après leur arrivée, hier soir lundi.

Cette première séance a été consacrée à des exposés préliminaires.

M. Laval a formulé nettement les propositions et conditions françaises. La France exige, pour aider l'Allemagne, des garanties financières et des garanties politiques.

La France craint qu'on ne cherche à l'engager dans un débat sur certaines questions qu'elle ne veut pas aborder, comme le désarmement et la revision des traités. Une note Havas fait entendre que M. Laval et ses collègues s'opposent catégoriquement à ce que la conférence de Londres devienne de son objet strict pour devenir un nouveau congrès de la paix.

Les appréhensions françaises ne paraissent pas sans justification, à en juger par le langage des journaux anglais, allemands et américains. Aussi le Temps de Paris dit-il qu'il faut s'attendre à des « controverses passionnées ».

Le Conseil fédéral fait annoncer que les négociations avec le gouvernement français sur la question des zones n'ont pas abouti à un arrangement et que, en conséquence, il se voit dans l'obligation de demander à la Cour internationale de La Haye de trancher le litige.

On se rappelle que la Cour de La Haye, par un premier arrêt rendu en 1929, a prononcé que le traité de Versailles n'avait pas aboli les zones franches et, par une ordonnance du 3 décembre 1930, a expressément reconnu le droit de la Suisse aux zones franches. Il restait à fixer le nouveau régime des zones. La Cour aurait voulu ne pas avoir à l'imposer par une sentence arbitrale; elle avait imparté à la France et à la Suisse un délai jusqu'au 31 juillet 1931 pour s'arranger. Le gouvernement français ne voulant pas se prêter à un accommodement, force est de laisser la parole aux juges de La Haye.

Nous avons parlé du discours que le chef du directoire soviétique Staline a prononcé le 23 juin sur l'état économique de la Russie. Des optimistes ont voulu voir dans ce discours une répudiation par le chef bolchéviste de certains principes communistes et l'annonce d'un esprit nouveau dans le régime bolchéviste.

Il est exact, comme nous l'avons montré, que Staline a fait l'aveu de certaines erreurs soviétiques. Mais, s'il veut les corriger, ce n'est que pour mieux affermir le communisme.

Staline a commencé par reconnaître que les prévisions du plan quinquennal se réalisent très inégalement dans les divers domaines de l'industrie. Tandis que, d'une part, il y a de sérieux progrès, on constate ailleurs un retard, en particulier dans les charbonnages et la métallurgie. Les propos de Staline montrent ensuite que les conditions d'existence et de travail dans les usines sont telles que toutes les mesures coercitives prises par le pouvoir pour stabiliser la main-d'œuvre ouvrière se sont montrées inefficaces. La « fluctuation » de cette main-d'œuvre continue. Un tiers ou un quart des ouvriers changent de lieu de travail chaque semestre ou même chaque trimestre. Staline préconise, pour assurer aux usines la main-d'œuvre indispensable, « le recrutement organisé par la conclusion de contrats avec les kolkhozes » (exploitations agricoles communistes). Comme il assure en même temps que les ouvriers ne se présentent plus volontairement aux usines, il ne peut s'agir ici que de la continuation et même d'un élargissement du système du travail forcé inauguré en 1930.

Le manque de main-d'œuvre doit être aussi comblé par la « mécanisation » du travail. Mais cela n'est qu'un désir dont la réalisation dépend de la possibilité de poursuivre l'industrialisation.

Staline montre en détail que, dans le pays de la dictature du prolétariat, la situation du prolétariat industriel, qui est pourtant privilégié, est lamentable. Les salaires sont insuffisants, les logements aussi; l'ouvrier qualifié n'a aucun intérêt à travailler, car il est traité de la même façon que le simple manœuvre. Par conséquent, déclare Staline, il faut « supprimer le nivellement, organiser convenablement les salaires, améliorer les conditions de la vie ouvrière ».

Sauf le premier point, qui est évidemment nouveau dans la bouche d'un chef communiste (il y a lieu de remarquer toutefois que, pratiquement, une différence a existé de tout temps dans les traitements de certaines catégories de travailleurs), combien de fois n'a-t-on pas entendu des gens de Moscou faire les mêmes promesses sans jamais en voir la réalisation? Le régime est, en effet, organiquement incapable d'assurer le bien-être des travailleurs au nom desquels il prétend régner. Toutefois, il est bon d'enregistrer une nouvelle confirmation de ce fait, de la bouche même de Staline.

Lorsque le gouvernement soviétique a introduit le travail ininterrompu, on lui a prédit les difficultés qui en résulteraient. Il a fallu plus d'une année pour que l'expérience l'éclairât. Staline déclare que, du fait du travail ininterrompu, il n'y a plus de sentiment de responsabilité personnelle dans les usines, ce qui désorganise complètement le travail. Staline admet la nécessité pour certaines entreprises de revenir à la semaine de six jours avec interruption d'un jour.

En ce qui concerne les techniciens, Staline reconnaît l'insuffisance de leur nombre, insuffisance prévue par les gens compétents. Staline insiste tout particulièrement sur la nécessité de créer des cadres suffisants de spécialistes « capables de comprendre la politique de la classe ouvrière », ce qui veut dire du parti communiste. Là encore, la presse, qui s'est extasiée sur l'« évolution » de Staline à l'égard des anciens spécialistes, n'a pas assez souligné que le but final du dictateur reste, comme avant, la création de cadres du parti bolchéviste. Les anciens ingénieurs, ainsi que les ingénieurs étrangers, ne sont utilisés que provisoirement, parce qu'on ne peut pas faire autrement. Mais on les sacrifiera certainement, le moment venu, comme les officiers, les savants et les ingénieurs déjà fusillés ou déportés. Il n'y a rien de nouveau dans tout cela.

La dernière partie du discours, celle qui semble avoir le moins retenu l'attention générale, est la plus importante. Staline y reconnaît que les ressources intérieures du pays sont épuisées; cela concerne en particulier les ressources de la campagne. L'administration financière des entreprises soviétiques est lamentable; le prix de revient des marchandises augmente, tandis que son abaissement devait constituer une source importante de revenus.

Ceux qui ont vu dans le discours de Staline l'annonce d'une ère nouvelle ont pris leur désir pour la réalité. En effet, Staline n'a pas dit un seul mot du rétablissement du marché intérieur libre, de l'abolition du monopole du commerce extérieur, de la libération des paysans, de la suppression du système de travail forcé, de l'allègement du régime de terreur dans le domaine social, politique et religieux. Il n'a pas non plus exprimé le désir de changer en quoi que ce soit la politique agressive des Soviets à l'égard de l'étranger. Or, nous savons que le Komintern devient de jour en jour plus actif en Allemagne, en Espagne et en Chine. Nous savons aussi que la situation financière précaire des Soviets les obligera à poursuivre leur dumping en vendant à vil prix non seulement les marchandises disponibles pour l'exportation, mais aussi ce qui est indispensable à la population russe. La guerre politique et économique que les Soviets mènent contre le monde extérieur sera donc poursuivie après le discours de Staline comme avant. Ce discours fournit toutefois des indications précieuses aux adversaires du bolchévisme sur les points les

plus vulnérables de la machine de guerre soviétique. Il faut espérer qu'on en profitera et qu'on comprendra, en particulier, l'absurdité qu'il y a de prolonger par des prêts d'argent l'existence d'un régime voué à la mort.

LA RÉFORME AGRAIRE EN ESPAGNE

Madrid, 18 juillet.

M. Fernando de los Rios, ministre de la justice, a dit: « Avant l'automne prochain, la réforme agraire doit être faite. »

Les auteurs de la révolution espagnole se souviennent probablement que la révolution russe a été faite par les paysans, et ils sont convaincus que la république ne sera pas durable sans le concours des travailleurs de la terre.

Mais ce concours ne pourra être assuré sans la réalisation des promesses qui leur avaient été faites avant les élections municipales du 12 avril.

Les préoccupations électorales et le souci de capter les sympathies paysannes expliquent la hâte ou plutôt la précipitation qu'on veut mettre à résoudre le problème agraire en Espagne.

Il y a peu de temps, on entendait dire: « Le problème agraire? Cela n'existe pas. » Il n'existait pas parce qu'on voulait l'ignorer, parce qu'on s'obstinait à méconnaître les justes revendications, les légitimes aspirations, la misère de la classe ouvrière agricole. De même, on prétendait qu'il n'y avait pas de chômage en Espagne. Il n'existait pas parce qu'il n'y avait pas de statistique qui en dénonçât l'existence. Mais, au lendemain de la révolution, cette maladie de la société moderne se déclara avec une rare virulence.

L'improvisation, cette spécialité des peuples méridionaux, doit maintenant remplacer le travail méthodique et on est en train de parer au chômage par des palliatifs.

Mais le problème de la répartition de la terre ou, plus exactement, de la réforme agraire, demande des solutions définitives.

Ici, on ne veut s'exposer, par une improvisation téméraire, à des conséquences funestes difficiles à réparer, et, manquant matériellement de temps pour faire une étude approfondie de la question, on se mettra à copier. Qui? M. Fernando de los Rios nous donne la réponse: « Nous réaliserons un plan comme celui des nations de l'Europe orientale. » Réponse vague. A quels pays fait-il allusion? Nous ne croyons pas qu'il veuille nous citer la Russie comme exemple. Nous éliminerons également la Grèce, la Bulgarie et la Yougoslavie, où ni la législation ni l'application des lois mises en vigueur ne peuvent servir de modèle. Restent la Pologne et la Roumanie.

La législation agraire polonaise paraît être des plus parfaites, mais elle n'est pas encore appliquée ou, si elle l'est, c'est sur une si petite échelle qu'on en ignore les résultats pratiques.

L'exemple de la Roumanie, par contre, a l'avantage d'être complet. Elaborée en 1913, la réforme agraire ne put être appliquée qu'après l'armistice.

Tout propriétaire qui possédait plus de 200 hectares fut exproprié de l'excédent au bénéfice des ouvriers agricoles sans terre. Le propriétaire exproprié reçut en paiement des titres de la Dette publique, tandis que le bénéficiaire n'aurait eu à payer à l'Etat, en échéances échelonnées, que 60 % de la valeur, 40 % lui étant donné par l'Etat à titre gracieux. En réalité, l'ouvrier agricole recevait tout gratis, puisque, à peine payé-t-il quelque chose des annuités prévues, tandis que le propriétaire exproprié, par suite de l'effondrement de la monnaie roumaine, voyait sa part réduite à la trentième partie de la valeur nominale.

Par là, le morcellement de la grande propriété en Roumanie devint une véritable spoliation.

Au point de vue de la grande propriété, il est d'ailleurs difficile de comparer l'Espagne avec la Roumanie, où la moitié du territoire national se trouvait entre les mains d'une petite fraction de la population totale.

En Espagne, le problème n'existe pas dans cette étendue: il est localisé et se trouve nettement circonscrit à deux régions: Andalousie et Estramadure. Là, il y a pas mal de propriétés dont la surface dépasse celle du canton de Berne, et les propriétés d'une étendue supérieure à celle du canton de Vaud sont nombreuses. Si vous voyagez, par exemple, en Estramadure, entre Plaisance et Trujillo, vous traverserez tout au plus une douzaine de propriétés sur un parcours qui équivaut à la distance de Genève à Villeneuve.

L'existence des ouvriers agricoles qui travaillent ces grandes propriétés est très dure. C'est une vie de privations et dans beaucoup de foyers le manque du plus nécessaire frise souvent la famine.

Cet élément rural est aujourd'hui fortement contaminé par le communisme et ce sera tâche

difficile que de déraciner en lui l'idée du droit de participation à la propriété.

Convertir ces ouvriers en petits propriétaires sera, en effet, une nécessité, si l'on ne veut pas perpétuer un conflit qui, latent depuis des années, est devenu patent à l'avènement de la République.

Et après la répartition? Est-ce que le sort de l'ouvrier sera meilleur? Nous n'en savons rien, pas plus que nous ne sommes sûrs qu'il saura défendre son nouveau patrimoine.

Beaucoup de propriétés, de par leur nature, ne se prêteront pas au morcellement. Il sera nécessaire de les faire exploiter par des coopératives, constituées par les nouveaux paysans propriétaires. L'aversion de l'Espagnol pour la vie coopérative et son individualisme excessif seront sans doute de sérieux obstacles à la réalisation du projet républicain de la répartition de la terre.

La parole est à la commission spécialement chargée de l'étude de cette question délicate et complexe. Dans quelques semaines, nous connaîtrons probablement ses conclusions.

Il faut espérer qu'elle aura étudié avec profit la législation des nations de l'Orient européen en matière de réformes agraires et qu'elle saura résister à la tentation de la copie; car des transplantations de ce genre ont souvent donné de mauvais résultats en Espagne.

On se rappellera à ce propos les paroles de Pascal: « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà! » C. S.

L'Union douanière germanique

La Haye, 21 juillet.

La Cour permanente de justice internationale a entrepris l'examen de l'affaire de l'union douanière austro-allemande.

On sait que la Cour permanente doit donner un avis consultatif sur la question suivante:

« Un régime établi entre l'Allemagne et l'Autriche sur la base et dans les limites des principes prévus dans le protocole du 19 mars 1931 serait-il compatible avec l'article 88 du traité de Saint-Germain et avec le protocole signé à Genève le 4 octobre 1922. »

La Cour ne comprenant ni juge de nationalité autrichienne ni juge de nationalité tchéco-slovaque, un premier débat s'est ouvert sur la question de savoir s'il y a lieu de procéder à l'installation de juges ad hoc.

La Cour a estimé qu'il n'y avait pas lieu de désigner un juge ad hoc, ni pour l'Autriche, ni pour la Tchéco-Slovaquie.

Au début de la séance de l'après-midi, le président a donné la parole au professeur Bruns, pour l'exposé de la thèse allemande.

M. Bruns a dit qu'il s'agissait uniquement d'examiner si le protocole de Vienne est compatible avec le statut juridique actuel de l'Autriche. Il n'y a pas lieu d'envisager le mérite ou les inconvénients de l'union douanière.

Une certaine distinction entre l'indépendance économique et l'indépendance politique paraît s'imposer.

Selon les explications les plus courantes, un Etat indépendant est celui qui règle ses propres affaires par ses organes propres. Les cinq gouvernements en cause étant d'accord pour reconnaître l'indépendance de l'Autriche, il convient maintenant de rechercher si l'indépendance de l'Autriche n'est pas compromise par une restriction apportée à sa liberté d'action.

La lutte contre les stupéfiants

Genève, 21 juillet.

M. Caldwell, représentant des Etats-Unis d'Amérique, a signé hier lundi, au nom du gouvernement des Etats-Unis, la convention pour la limitation de la fabrication et la réglementation des stupéfiants.

BAGARRES POLITIQUES EN ALLEMAGNE

Glogau (Silésie), 21 juillet.

Dimanche, dans une localité de l'arrondissement de Freystadt, de sanglantes échauffourées se sont produites entre une trentaine de communistes et de nationaux-socialistes, ainsi que de membres de l'organisation des Casques d'acier. Trois nationaux-socialistes ont été grièvement blessés. Un agriculteur appartenant, croit-on, au Casque d'acier a été tué. Le local où se dérouleront les incidents et où avait lieu un bal public a été presque complètement démoli.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La démission de l'archevêque de Prague

Mgr Kordatch, archevêque de Prague, a donné sa démission.

Mgr Kordatch a déclaré qu'il avait 80 ans, qu'il croyait maintenant l'heure venue de se préparer à la vie future et de consacrer avec plus de zèle que jusqu'à présent le reste de sa vie au salut de son âme. Lorsqu'il aura reçu l'assentiment du Pape, il prendra congé de ses diocésains.

Une nouvelle visite à l'exposition coloniale de Paris

Paris, 19 juillet.

L'exposition coloniale internationale de Paris continue de jouir de la faveur du public français et étranger, qui s'y presse, chaque jour, au nombre de plusieurs centaines de mille personnes: près d'un million encore de visiteurs, à l'occasion du « pont » du 14 juillet. Son succès s'affirme donc de façon impressionnante et, il faut le reconnaître, il est mérité.

J'y suis retourné moi-même, tout récemment, et j'ai été frappé, non seulement par la beauté du décor exotique de ses pavillons et de ses monuments, mais encore, et plus peut-être, par sa valeur éducative. Ses organisateurs ont su comprendre qu'il ne suffisait pas, pour atteindre le but qu'ils se sont proposé, d'offrir aux regards de la foule des spectacles pittoresques, mais qu'il fallait aussi instruire le promeneur, en mettant à sa portée des faits, des documents, qu'il lui est indispensable de connaître, s'il veut se faire une idée du mouvement progressif de la civilisation, en tant de contrées lointaines, hier incultes et sauvages, que le génie de l'homme est en train de transformer.

Transformations matérielles, sans doute, d'abord, mais qui sont bien, si l'on y réfléchit, parmi les conditions nécessaires de changements plus profonds encore, dans l'ordre spirituel.

En quelque pavillon ou palais qu'on pénètre, ce sont ces progrès temporels et humains qui, les premiers, sautent aux yeux. Hier, dans presque toute l'Afrique, l'insécurité, l'absence de voies de communication, une vie économique précaire; aujourd'hui, la paix entre les tribus longtemps occupées à se décimer les unes les autres, des routes et des chemins de fer, sans parler de l'auto-chenille, vainqueur du désert, ou de l'avion qui le survole, et une production de matières premières variées, qui sont d'étonnantes sources de richesse.

Tout cela est rendu sensible par des panoramas aux immenses paysages lumineux, par des reconstitutions adroites de la situation elle-même, soulignée de quelques chiffres bien en vue, des fruits de la terre maintenant cultivée.

La réaction, sur la foule, composée, en grosse majorité, de gens du peuple venus là en curieux, est immédiate. Elle saisit, tout de suite et merveilleusement bien, ce qu'on a voulu lui apprendre. Les contrastes sont si frappants, les comparaisons si faciles, qu'elle comprend aussitôt que, en un siècle, une œuvre formidable s'est accomplie dans ces parties du monde dont elle savait bien quelque chose par les journaux, mais dont elle ne réalisait pas encore ce que la colonisation commence d'en faire.

Dans le sous-sol du musée des colonies, on a aménagé un bassin d'eau, sur lequel est fixée, en relief solide, la carte des continents. Sur cette figure du monde, baigné par les océans, une à une et à tour de rôle, les grandes lignes de navigation des puissances européennes, se dessinent en traits lumineux. Il suffit de se pencher sur cette carte, pour saisir, d'un coup d'œil, l'immensité et l'éloignement des territoires que la marine française ou britannique doit protéger et desservir. Ce n'est là qu'un exemple, entre une multitude d'autres, des leçons de choses que l'exposition coloniale prodigue à ses visiteurs.

Mais, ces leçons, c'est au pavillon des missions surtout qu'il faut aller les chercher. Du matin au soir, il ne désemplit pas; on peut assurer qu'il est l'un des plus fréquentés, sinon le plus fréquenté de l'exposition. Nous l'avons parcouru, mêlé à la foule, coudoyé par elle, suivant le « sens unique » qu'on a dû y organiser, pour permettre un défilé sans confusion et que le mouvement du public qui passe, rend forcément assez rapide. Ailleurs, on cause, à voix haute; ici, c'est à peine si l'on parle, pour échanger quelques réflexions qui témoignent toujours d'une forte impression produite sur l'esprit. Respect, étonnement, et, pour finir, admiration, voilà ce qui se lit sur tous ces visages de gens dont le grand nombre n'a, certainement, que des idées fort confuses sur la religion en général et sur l'apostolat missionnaire en particulier.

Mais les dioramas et les figures de cire sont là. Voici le jeune missionnaire, en soutane blanche, coiffé du casque colonial, qui explique le catéchisme à des nègrillons du Dahomey; le voici encore, portant l'étole qui s'avance, dans un appareil solennel, vers le chef indigène, entouré de guerriers; le voici enfin, défaillant et mourant, le visage mangé et boursoufflé par la lepre, le petit ruban rouge de sa Légion d'honneur bien en vue, tandis que, penchées sur lui, des religieuses le soutiennent. On s'arrête beaucoup devant ce dernier groupe, l'un des plus émouvants... Et l'on verse aussi beaucoup d'armées, dans les tronc de quête, placés çà et là.

Dans la grande salle d'entrée, les tableaux s'illuminent, qui illustrent les chiffres, par

nation, du budget de la Propagation de la foi et des autres œuvres missionnaires, ou font sortir de l'ombre les terres évangélisées.

Et la foule réapprend les noms des congrégations missionnaires, en si grand nombre françaises d'origine, qu'elle avait oubliées et dont elle soupçonnait à peine l'œuvre religieuse, morale et sociale.

Il faut féliciter les missionnaires de leur splendide effort de vulgarisation si réussi. Ils ont su aménager leurs pavillons de la manière la plus prenante. Ce sont de très belles pages d'apologétique par les faits qu'ils ont inscrites dans le cadre de l'exposition internationale de Paris. Elles ne rencontrent pas un seul homme indifférent.

Toute l'exposition, d'ailleurs, dans son ensemble, est de ce ton élevé et parfois pathétique. Ce n'est pas une exhibition. On n'y trouve presque aucune de ces « attractions » dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont de mauvais aloi ou de mauvais goût. On en sort instruit, fier et, si l'on a su bien comprendre, meilleur.

E. B.

La conférence de Londres

Le départ de Paris

Paris, 21 juillet.

La délégation française à la conférence de Londres, comprenant MM. Pierre Laval, Aristide Briand, Flandin, Pietri, François Poncet et Philippe Berthelot, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, a quitté Paris hier lundi, à 10 heures, par la gare du Nord.

Dans le même train, avaient pris place MM. Brüning et Curtius, ministres allemands, Grandi, délégué italien, Hymans et Francqui, délégués belges.

Les délégués ont été salués à leur départ, sur le quai de la gare, par M. Bérard, ministre de la justice, Paul Reynaud, ministre des colonies, et de nombreuses personnalités.

Les ambassadeurs d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique et d'Italie, entourés du haut personnel de leurs ambassades, étaient également venus saluer leurs ministres.

Quelques instants avant le départ du train, MM. Brüning et Laval se sont montrés à la portière de leur wagon.

Au départ du convoi, de nombreux cris de « Vive Laval ! », « Vive la paix ! », « Vive la France ! », « Vive Briand ! » se sont fait entendre.

M. Brüning remercie la France

Paris, 21 juillet.

A son départ, à la gare du Nord, le chancelier Brüning a fait à l'agence Havas la déclaration suivante :

« En quittant la France, pour nous rendre à la conférence de Londres, le ministre des affaires étrangères et moi-même, nous tenons à déclarer combien nous avons été touchés par l'accueil aimable et chaleureux que nous avons reçu en France de la part du gouvernement français et de toutes les autorités françaises. Nous sommes contents d'avoir pu échanger nos opinions en toute franchise avec nos collègues français et nous sommes convaincus que cette prise de contact direct aura des effets heureux pour le développement de plus en plus fructueux de la collaboration franco-allemande, à laquelle nous sommes sincèrement attachés. »

L'arrivée à Londres

Paris, 21 juillet.

Hier soir lundi, à 5 h. 15, le train amenant les délégations étrangères à la conférence a fait son entrée en gare de Victoria. MM. Macdonald, premier-ministre, Henderson, ministre des affaires étrangères, et Woods, représentant M. Snowden, chancelier de l'Echiquier, se trouvaient sur le quai.

Après s'être entretenus quelques instants avec leurs hôtes, les hommes d'Etat étrangers se sont rendus respectivement à leurs hôtels.

Optimisme italien

Rome, 21 juillet.

Le collaborateur diplomatique de la *Sera* relève que les réunions de Paris ne pouvaient aboutir à aucune conclusion, mais qu'on peut espérer y parvenir à Londres. A Paris, un résultat définitif ne pouvait être atteint, car M. Laval demandait trop et le Dr Brüning avait pour instructions de céder le moins possible. Mais la conférence de Londres s'ouvre dans une atmosphère d'optimisme. La présence de MM. Henderson, Stimson et Grandi rendra possible le rapprochement franco-allemand et l'accord escompté, pourvu que la France renonce à profiter des embarras de l'Allemagne et si celle-ci renonce à une attitude par trop rigide.

La première séance

Londres, 21 juillet.

Le Foreign Office a remis à la presse le communiqué suivant :

La première réunion de la conférence internationale a eu lieu sous la présidence du premier-ministre du Royaume-Uni, hier soir lundi, à 6 h. 1/2.

M. Pierre Laval a exposé les réunions qui avaient eu lieu à Paris et expliqué l'esprit dans lequel les conversations entre les délégués allemands et les ministres français ont commencé. Il a exposé en détail la position de la France dans le débat qui allait s'ouvrir et il a à nouveau exprimé l'espoir que la France et l'Allemagne collaboreraient loyalement pour le rétablissement de la confiance et du crédit dans le monde.

M. Brüning a manifesté, de son côté, cet esprit de coopération. Il a ensuite fait à l'aide de statistiques l'exposé de la situation financière de l'Allemagne et des mesures à prendre pour y remédier. Il a enfin insisté sur la nécessité qu'il y a de venir en aide à l'Allemagne pour alléger sa situation.

Certaines questions de procédure ont alors été discutées et la réunion a été ajournée à ce matin mardi, à 10 heures.

Londres, 21 juillet.

L'agence Havas communique :

Une heure après leur arrivée, les représentants des sept puissances invitées à la conférence de Londres : Grande-Bretagne, France, Italie, Allemagne, Etats-Unis, Belgique et Japon, se sont réunis à la Chambre des communes sous la présidence de M. Macdonald.

Cette séance, qui a duré de 6 h. 30 à 8 h. 15, a été consacrée exclusivement à un exposé de la situation critique que traverse l'Allemagne.

M. Macdonald a prononcé un long discours qui, sur sa demande, sera rendu public, mais qui n'a apporté aucune suggestion précise quant à la portée de la conférence, à ses méthodes et à sa durée.

M. Brüning, parlant en allemand, a donné des précisions sur la crise financière dont souffre son pays. Il a demandé, pour y remédier, l'ouverture d'un crédit de 500 millions de dollars.

A son tour, M. Pierre Laval a rendu compte tout d'abord des récentes conversations de Paris, puis il a précisé la position de la France, qui a perdu, cette année, à la suite du moratoire Hoover, le montant des réparations qu'elle devait recevoir de l'Allemagne.

Le gouvernement français ne méconnaît pas la gravité de la situation en Allemagne. Il est prêt à lui accorder un prêt sous réserve qu'il s'accompagne de garanties substantielles : garanties des gouvernements pour l'internationalisation des prêts, garanties financières par l'octroi de gages qui assureront le paiement des arrérages, garanties politiques enfin, la France ayant incontestablement vis-à-vis de l'Allemagne une position particulière, qui comporte des apaisements indispensables.

M. Laval a terminé en exprimant l'espoir que la France et l'Allemagne persévéreront à collaborer pour le rétablissement de la confiance dans le monde.

La conférence s'est ajournée ensuite à ce matin mardi.

De cette première prise de contact il ne se dégage aucune impression précise sur l'évolution possible de la conférence. Dans l'opinion française, le débat ne doit avoir pour objet que le redressement financier de l'Allemagne et, à cet égard, seule, la France jusqu'ici a apporté une proposition concrète. On verra, quand interviendra la discussion, si de nouvelles suggestions seront présentées par d'autres puissances ; mais il va de soi que la délégation française, conformément à la décision de Paris, n'admettra pas l'extension des délibérations à d'autres problèmes, comme le désarmement et la révision des traités en vigueur.

Le vœu général paraît être de hâter les travaux de la conférence.

Le chancelier Brüning, en effet, doit être de retour à Berlin jeudi matin. Il est vrai que M. Curtius pourrait, après son départ, présider la délégation allemande.

Pour la langue française

Les militaires disent : « Nous mobiliserons à X. pour les grandes manœuvres. » Mobiliser n'est pas un verbe intransitif, mais un verbe transitif. Il faut donc dire : « Nous serons mobilisés à X... Le colonel mobilisera son régiment à X. »

En Espagne

Les grèves

Madrid, 20 juillet.

Le ministre de l'Intérieur a déclaré que la grève générale était déclenchée à Séville et dans la province, sur l'ordre de la Confédération nationale du travail.

Les projets des grévistes, a dit M. Maura, sont les suivants : Destitution des autorités, dissolution de la garde civile et égorgement des fils des gardes et du ministre.

Les rues ont été sablées afin de permettre les charges de cavalerie, s'il le faut.

Emeutes à Séville

Séville, 21 juillet.

A midi et demi, hier, un millier de syndicalistes qui revenaient de l'enterrement d'un des leurs, tué samedi au cours d'une bagarre, se sont heurtés aux gardes de sécurité. Une fusillade intense a eu lieu. Les syndicalistes se sont cachés dans les maisons et ont tiré des fenêtres et des terrasses. En outre, une attaque a été tentée sans succès contre une caserne. L'arrivée de la garde civile a mis les révoltés en fuite. Le calme est rétabli.

On compte, parmi les gardes de sécurité, un tué et deux blessés ; parmi les syndicalistes, il y aurait un tué et quatre blessés. Le nombre des arrestations s'élèverait à soixante.

Dans la province de Séville, on signale que la grève générale a été déclenchée en plusieurs endroits. A Osuna, une fusillade a eu lieu, mais le calme est maintenant rétabli.

A Jerez, les maçons en grève ont provoqué des troubles. Six syndicalistes ont été arrêtés. Des mesures ont été prises pour maintenir l'ordre.

Sur la fin de l'après-midi, le calme était en partie rétabli à Séville.

Quelques tramways ont commencé à circuler dans les rues. Ils étaient conduits par des soldats du génie et gardés par la force armée. Une des voitures a été assaillie à coups de revolver. Les soldats qui occupaient le véhicule sont descendus et ont ouvert le feu sur les assaillants, qui tiraient du haut des terrasses. Les mêmes faits se sont produits plusieurs fois dans la ville. Jusqu'ici, le bilan de la journée est d'un policier et 2 grévistes tués et 15 blessés, la plupart grièvement.

A Valence

Valence, 21 juillet.

La grève à Valence est dans le même état. Les cafés, les hôtels et restaurants sont fermés.

Le gouverneur a demandé au ministre de la marine l'envoi d'une escadrille de contre-torpilleurs.

A Cordoue

Cordoue, 21 juillet.

Le gouverneur a déclaré que la bataille entre la République et les syndicats était en train de se livrer.

La grève générale du syndicat unique a été déclarée dans plusieurs villages de la province.

Le neveu de Dovgalevsky renie les Soviets

Au moment même où, à Paris, on tente de « normaliser » le commerce avec les Soviets, le neveu de l'ambassadeur des Soviets en France se sépare de Moscou et explique l'impossibilité d'entretenir des relations commerciales avec les Soviets. Même un bolchéviste finit par éprouver un sentiment de dégoût d'avoir pris part à une telle entreprise. C'est ce que montre le jeune Dovgalevsky, ex-bolchéviste et fonctionnaire soviétique notoire, dans une lettre que reproduisent *Les dernières nouvelles* de Paris et dont voici la substance :

Dovgalevsky, déclare que déjà en Russie, lorsqu'il fut chargé d'inspecter l'Ukraine et le Caucase du nord, il se vit obligé de protester contre les méthodes inhumaines pratiquées par les autorités soviétiques lors de la réquisition des produits alimentaires à la campagne. Dovgalevsky fut réprimandé et envoyé à l'étranger, ce qui s'explique du reste uniquement par le manque chez les Soviets d'agents qualifiés. Autrement, il aurait été simplement déporté.

Deux ans de travail au sein des missions commerciales soviétiques ont fait voir à Dovgalevsky l'autre aspect du commerce soviétique à l'étranger. « J'ai vu, dit l'ancien agent des Soviets, comment des produits alimentaires, le beurre, des œufs, etc., soutirés aux travailleurs russes souffrant de disette, se vendaient à l'étranger à vil prix, pourrissaient, se perdaient inutilement. J'ai vu comment des conserves fabriquées par des êtres voués au travail forcé restaient trois ans de suite dans les dépôts et ensuite, sur l'ordre de l'inspection sanitaire, étaient jetées à la mer. Ensuite, commença l'exportation du blé. Les télégrammes de Mikoyan (commissaire du commerce) exigeaient « de vendre le blé à n'importe quel prix ».

Dovgalevsky protesta auprès de la cellule communiste. Il prétend avoir démontré dans son rapport qu'il était criminel de vendre en Europe des centaines de milliers de tonnes à 15 roubles, tandis que cette même tonne coûtait au gouvernement soviétique 175 roubles et cela sans compter les frais des agents soviétiques à l'étranger. Les résultats de cette protestation ne se firent pas attendre. Dovgalevsky fut immédiatement entouré d'espions et on l'invita à prendre un congé à Moscou pour surmenage. Sachant ce qui l'y attendait, il refusa.

Notons que les déclarations de Dovgalevsky infligent le démenti le plus formel aux affirmations de Litvinof à Genève niant l'existence du dumping soviétique.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le froid en Nouvelle-Zélande

Le froid le plus rigoureux que le pays ait connu depuis trois ans règne, en ce moment, dans la partie méridionale de la Nouvelle-Zélande. Dans la région d'Otago, les routes sont couvertes d'une forte couche de neige. Les communications sont partout interrompues. L'électricité manque.

Assassinat

A Weiden (Haut-Palatinat), un couple d'aubergistes a été trouvé assassiné à coups de hache. Leur enfant, âgé de deux ans, grièvement atteint également d'un coup de hache, a succombé à ses blessures. Le frère de l'aubergiste, soupçonné d'être l'auteur de cet horrible forfait, a été arrêté.

Explosion de pétrole

A Mount Pleasant (Michigan), à la suite d'une explosion qui s'est produite dans un réservoir, un jet de pétrole s'est enflammé. Sept hommes ont été tués et plusieurs autres grièvement blessés.

Une bombe au Caire

Une bombe a fait explosion, dimanche, dans les jardins du ministère de la justice, au Caire. Il n'y a eu aucune victime.

Culbute d'une automobile

A la descente du Galibier, près de Fenières (Isère), une des automobiles suivant le tour de France a dérapé dans un virage et a fait une chute de 30 mètres. Le conducteur, M. Maxime Aubrix, a eu la poitrine enfoncée et a succombé. Trois autres personnes sont blessées.

SUISSE

La mort du guide

Le guide Oscar Ogi, victime d'un accident au Breithorn, dans le Létschental, a succombé à ses blessures.

Tombée de la fenêtre

A Moncucco (Tessin), hier lundi, une septuagénaire, M^{me} Maria Besomi, s'étant penchée à la fenêtre du premier étage d'une clinique, fut prise de vertige et tomba dans le vide. La malheureuse femme fut tuée sur le coup.

Noyés

Un Bâlois en séjour à Magadino, M. Würsdorfer, âgé de 56 ans, s'est noyé en se baignant dans le lac de Lugano.

A Bellinzona, M. Erminio Albertini, âgé de 26 ans, a subi le même sort dans le Tessin.

Bagarre communiste à Zurich

Dans la nuit de samedi à dimanche, une violente bagarre a éclaté dans le quartier de l'Industrie, à Zurich, à l'issue de l'inauguration de la Maison ouvrière communiste de ce quartier. La police, alarmée par les habitants, intervint à plusieurs reprises. Plusieurs communistes et des charpentiers hambourgeois attaquèrent deux agents, dont l'un, très malmené, dut être conduit à l'hôpital. Deux des agresseurs ont été arrêtés ; plusieurs charpentiers allemands seront expulsés.

Chutes mortelles

Dimanche, au cours d'une excursion, M. Jeanneret a fait une chute dans les rochers, au Chasseral. Il a succombé à l'hôpital de Neuchâtel, d'une fracture du crâne.

M. Jacob Schneller, de Birsfelden (Bâle), qui était occupé à décorer sa maison, à l'occasion de la fête cantonale de gymnastique des deux Bâle, est tombé d'une échelle. Il a été si grièvement blessé qu'il est mort peu après, à l'hôpital.

Rixe sanglante

Une rixe sanglante a éclaté au Sentier (Val-de-Joux), dans la nuit de samedi à dimanche, entre deux ouvriers de campagne.

Au cours de la lutte, l'un d'eux, Jules Pernet, âgé de 40 ans, a reçu plusieurs coups de couteau dans le bas-ventre. Il a été conduit à l'hôpital de Lausanne dans un état grave.

Son antagoniste, Emile Martin, a été mis sous les verrous.

PETITE GAZETTE

La population de la ville de Berlin

La population de la ville de Berlin qui, pendant de nombreuses années, n'avait cessé d'augmenter, est en décroissance constante depuis un an et demi. Le chiffre de la population berlinoise, qui était de 4 millions 332,000 au 1^{er} janvier dernier, n'était plus, au 30 juin, que de 4 millions 302,400.

Cette diminution a ses causes, d'une part, dans un excédent d'émigration sur l'immigration et, d'autre part, dans un excédent du nombre des décès par rapport à celui des naissances.

Du 1^{er} janvier au 30 juin 1931, par exemple, 136,384 personnes qui résidaient jusqu'alors à Berlin ont définitivement quitté la capitale, contre 113,342 qui sont venues s'y fixer.

On impute au marasme et aux difficultés d'existence dans les grandes villes les causes de cet excédent d'émigration.

En ce qui concerne les naissances et les décès, on sait que, depuis longtemps déjà, le nombre annuel des décès est supérieur à celui des naissances.

Les zones

Le Département politique fédéral commu-

nique : Après les négociations franco-suisse qui ont eu lieu jusqu'au début de juillet, le Conseil fédéral a soumis les dernières propositions faites par le gouvernement français en vue du règlement de l'affaire des zones aux conseils d'Etat de Genève, Vaud et Valais, ainsi qu'à des représentants des organisations suisses intéressées.

Cette consultation et un examen approfondi de la question ont conduit le Conseil fédéral à constater que les propositions françaises ne peuvent pas conduire à un accord acceptable pour la Suisse. Ces propositions comportent en effet l'abandon par la Suisse de son droit aux zones franches et l'institution d'un régime qui n'assurerait pas le désenclavement réel de Genève.

De son côté, le gouvernement français n'a pas cru pouvoir négocier sur la base du projet suisse, qui, avec de larges franchises en faveur de l'importation des produits des zones en Suisse, prévoit notamment le recul du cordon douanier français, conformément aux traités de 1815-1816.

Le gouvernement français s'est également refusé à régler avec la Suisse, sur la base des principes de droit posés par l'ordonnance de la Cour permanente de justice internationale du 6 décembre 1930, « les importations en franchise ou à droits réduits à travers la ligne des douanes fédérales ».

Dans ces conditions et le délai imparti par la Cour de justice expirant le 31 juillet, le Conseil fédéral a fait savoir au gouvernement français qu'il se trouve, à son regret, dans la nécessité de demander à la Cour de justice de vouloir bien rendre l'arrêt prévu par l'ordonnance du 6 décembre 1930.

On sait que, par une ordonnance rendue le 6 décembre dernier, dans l'affaire des zones, la Cour permanente de justice internationale a imparti aux gouvernements suisse et français un délai expirant le 31 du mois courant, pour régler entre eux les importations en franchise ou à droits réduits des zones franches en Suisse, ainsi que tout autre point qui concerne le régime des zones - que les deux gouvernements jugeraient convenable de régler d'un commun accord.

Simultanément, la Cour déclarait que, à l'expiration de ce délai, elle rendrait son arrêt à la requête de la partie la plus diligente.

Les considérations qui inspirèrent la Cour peuvent se résumer comme suit :

1. En droit, le règlement du régime des territoires visés à l'article 435, alinéa 2, du traité de Versailles, doit respecter les droits que la Suisse tient des traités de 1815 et autres actes complémentaires relatifs aux zones franches ;

2. En droit, ce règlement doit respecter également la souveraineté de la France sur ces territoires, pour autant qu'elle n'est pas limitée par lesdits traités, de sorte que, de l'avis de la Cour, la France a le droit de percevoir des taxes fiscales de caractère non douanier jusqu'à sa frontière politique ;

3. Le règlement des questions économiques ne pourrait être fait par la Cour qu'avec l'assentiment des deux parties, tandis que la Cour a le pouvoir de trancher les questions de droit que pose le litige ;

4. Tandis que la Cour est liée au droit, les parties peuvent, d'un commun accord, régler l'affaire en s'écartant du droit strict.

Le 13 avril dernier, une entrevue eut lieu à Paris entre une délégation suisse, composée de MM. Stucki, directeur de la division du commerce du Département fédéral de l'économie publique, et Paul Martin, professeur à l'université de Genève, et une délégation française.

Au cours de cette première phase des négociations officielles, la délégation suisse proposa de régler le futur régime des zones franches sur la base du projet s'écartant du droit strict, que la Suisse avait soumis en 1930 à la Cour de justice, projet qui prévoyait le recul du cordon douanier français sur la ligne décrite par les traités de 1815 et de 1816. Ce projet prévoyait également qu'aucune taxe fiscale française ne sera perçue à la frontière ; en compensation, il assure des franchises très étendues à l'importation des produits des zones en Suisse.

La délégation suisse se déclara également prête, si la France préférait, conformément au droit strict, reculer son cordon douanier à la ligne décrite par les anciens traités et maintenir à la frontière politique la perception de taxes fiscales, à négocier simplement, ainsi que le prescrit la dernière ordonnance de la Cour, les franchises d'importation qui, dans ce cas aussi, seraient accordées par la Suisse aux produits des zones.

De son côté, la délégation française insista pour obtenir le consentement de la Suisse au maintien de la douane française à la frontière politique. Elle proposa d'instituer, pour un temps déterminé, un régime de crédits d'importation qui devait « restituer au commerce de Genève les débouchés en franchise dont celui-ci jouissait avant la guerre dans les petites zones ». Le gouvernement français offrit, en outre, de régler, sur la base de la réciprocité, les questions de circulation entre Genève et les régions françaises avoisinantes. Il offrit, enfin, d'ouvrir, en vue du « désenclavement » ferroviaire de Genève, la procédure réglementaire, d'utilité publique, en vue de la construction du raccourci Saint-Amour-Bellegarde.

Après avoir pris connaissance des propositions françaises, le Conseil fédéral informa le gouvernement français que, à son avis, le projet suisse de 1930 constitue la solution la plus favorable, tant pour les zones que pour Genève ;

LES HOMMES DU JOUR



De gauche à droite : M. Laval, M. Curtius et M. Briand.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

il ajouta que, en tous cas, il ne pourrait poursuivre l'examen de la solution préconisée par la France s'il devait s'agir de remplacer par un régime de durée limitée les avantages permanents que procure à la Suisse l'exercice de son droit aux zones.

Le gouvernement français, sous certaines réserves, se déclara prêt à entrer sur ce point dans les vues du Conseil fédéral.

Des négociations eurent lieu à Berne, les 13 et 15 juin et 2 et 3 juillet, entre la délégation française, que présidait l'ambassadeur de France en Suisse, M. de Marcilly, et la délégation suisse.

La délégation française fit savoir que son gouvernement se refusait à entrer en matière sur tout projet de règlement qui comporterait le recul du cordon douanier français.

Les indications recueillies par la délégation suisse pour savoir si une solution satisfaisante pourrait être trouvée sur la base de la suppression des zones franches furent communiquées aux représentants des Conseils d'Etat de Genève, Vaud et Valais, de la Chambre de commerce de Genève, de l'Union suisse des paysans et de l'Association genevoise pour le maintien des zones de 1815-1816, qui se réunirent à Berne le 11 juillet.

Il fut alors constaté que le « désenclavement » du canton de Genève ne saurait être réalisé par l'application des propositions du gouvernement français dans le domaine économique, et que, d'autre part, cette insuffisance n'était pas compensée par les propositions de nature ferroviaire ou autres faites par le gouvernement français.

Dès lors, le Conseil fédéral fut convaincu que les négociations ne pouvaient être utilement poursuivies.

Les sciences naturelles en Valais

On nous écrit :

Lundi 20 juillet, les membres de la Murithienne, société valaisanne des sciences naturelles, a tenu son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. le professeur Mariétan. Une cinquantaine de membres y ont pris part, parmi lesquels M. Ernest Chuard, ancien président de la Confédération, et M. J.-J. Mercier, de Lausanne. Après la lecture d'un substantiel rapport du président, il fut procédé à la nomination du comité qui est composé comme suit : Président, M. l'abbé Ignace Mariétan ; vice-président, Dr Amman ; secrétaire, M. Philippe Farquet ; caissière, M^{lle} Hélène de Riedmatten. Vingt nouveaux membres furent admis dans la société.

M. le professeur Landry fit ensuite un magistral exposé sur les découvertes touchant l'électricité et son application et salua en termes chaleureux la réalisation en cours du barrage de la Dixence au lieu dit le « Verrou ». Nous avons déjà dit que ce bassin d'accumulation contiendra 50 millions de mètres cubes d'eau ; le canal d'aménée actuellement en travail aura près de quinze kilomètres et la chute cinq kilomètres et demi. Le mur de barrage demandera 400.000 mètres cubes de béton. Le téléferage construit pour le transport des matériaux dès la plaine de Chandoline mesure 17 kilomètres et demi de long. Il peut transporter 33 tonnes par heure et met 1 h. 45 min. pour effectuer la distance Chandoline-Verrou.

M. le Dr Fes a excellemment parlé des maladies des pommes ; c'est un expert en la matière. Pour M. Ammann, les rayons cosmiques n'ont pas de secret ; son étude l'a surabondamment prouvé.

La séance fut suivie d'un banquet servi à l'hôtel de la Paix et auquel participèrent, outre les personnalités susmentionnées, MM. le conseiller d'Etat Pitteloud, Kuntschen, président de la ville de Sion, Dufour, de la Société vaudoise des sciences naturelles, professeur Wilczek, de Lausanne. D'aimables paroles furent échangées. Les membres de la « Murithienne » sont partis ensuite pour la vallée d'Hérens ; ils visiteront Evolène et herboriseront dans les alpages supérieurs.

CONSEIL FÉDÉRAL

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Charles Kincaid, nommé consul honoraire de Grande-Bretagne à Berne, avec juridiction sur le canton de Berne.

ARMÉE SUISSE



LE COLONEL DE LORIOL
chef d'arme de l'infanterie
qui vient de prendre sa retraite

Pour la jeunesse agricole

Le Conseil fédéral a décidé d'accorder une subvention extraordinaire unique de 30.000 fr. à l'Office central suisse d'éducation et d'assistance en faveur de la jeunesse paysanne. Cette subvention est accordée à titre de contribution aux frais de construction et d'aménagement d'une école paysanne. Elle sera prélevée sur les crédits votés en vertu des arrêtés des 28 septembre 1928 et 17 juin 1930.

NÉCROLOGIE

M. Edouard Chavannes, ingénieur

A Lausanne, vient de mourir, à l'âge de 88 ans, M. Edouard Chavannes, de Vevey, qui fut pendant 35 ans ingénieur en chef de la ville de Lausanne (1875-1910). Il avait été un des fondateurs et le premier secrétaire de l'Association suisse des ingénieurs-conseils.

AVIATION

Le raid des aviateurs hongrois

C'est, comme nous l'avons dit, pour la douzième fois que, la semaine passée, l'Atlantique a été traversé de l'ouest à l'est par le capitaine Alexander Magyar et le capitaine George Enders.

A bord de leur avion Justice-pour-la-Hongrie ils s'étaient envolés de Terre-Neuve mercredi, à 17 h. 25. Ils ont atterri, jeudi, à 19 h. 15, près de Bieske, à 25 kilomètres de Budapest. Ils étaient à bout d'essence.

C'est par l'Angleterre — près des îles Scilly — que les aviateurs Magyar et Enders abordèrent l'Europe, 13 h. 50 m. après leur départ de Terre-Neuve, ce qui représente, pour les 3.200 kilomètres qui séparent approximativement Harbour-Grace des îles Scilly, la moyenne horaire remarquable de 231 kilomètres.

Ce temps de 13 h. 50 m. bat tous les records de vitesse réalisés dans la traversée de l'Atlantique de l'ouest à l'est. Le précédent record appartenait aux Américains Post et Gatty, avec 15 h. 48 m.

Les 5.500 kilomètres qui séparent Terre-Neuve de la Hongrie ont été couverts en 25 h. 56 minutes.

La grande vitesse à laquelle a été réalisée la liaison de Terre-Neuve en Hongrie est d'ailleurs la principale caractéristique du raid de l'avion Justice-pour-la-Hongrie.

Les deux aviateurs, pour leur tentative, employaient un avion monoplane américain Lockheed à ailes surbaissées, muni d'un moteur à refroidissement à air de 475 CV. C'est avec un avion du même modèle, à peu près, que les aviateurs Post et Gatty ont effectué récemment le tour du monde en 8 jours 16 h. 51 m.

Automobilisme

La coupe internationale des Alpes

La coupe internationale des Alpes remportera un grand succès : 71 voitures sont inscrites. Leurs conducteurs se répartissent comme suit : Allemagne 25, Tchéco-Slovaquie 13, Grande-Bretagne 11, Autriche 9, Belgique 3, Pays-Bas 3, Suisse 3, France 2 et Italie 2.

L'organisation est au point. Les courses de côte du Stelvio et du Galibier pourront se dérouler sans difficulté, car des autorités des pays ont accordé la fermeture des routes à toute autre circulation pendant les heures de passage de la coupe des Alpes.

Dans les différentes villes-étapes, tout est également au point.

Le règlement, contenant la liste complète des concurrents avec leur numéro et des précisions sur le règlement général et quelques modifications, sera envoyé aux concurrents pour qu'ils puissent prendre connaissance des dernières dispositions.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de tir de Fribourg. — Tirs d'entraînements pour Treyvaux jeudi 23 et vendredi 24, de 16 h. 30 à 19 h. 30, au stand des Neigles. Samedi 25 juillet, de 13 h. à la nuit et dimanche 26, de 6 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h., concours fédéral de sections à Treyvaux, obligatoire pour concours de classement 1931. Présence de toute importance. Retourner les talons d'inscriptions.

SOMMAIRES DES REVUES

Science et Monde : 16 juillet. — Notre poste d'écoute : l'actualité scientifique de la semaine. Les bactériophages : luttent d'infiniment petits au bénéfice de la santé humaine, par le Dr Bocage. Alliages nouveaux : décoration nouvelle. Comment la synthèse chimique prépare des verres de sécurité et des résines artificielles. En survolant l'Europe à 350 kilomètres de moyenne. Au royaume du vent. — Texte et photos par E. Aubert de la Rue. Le home électrique : que demander à son compteur ? par Baudry de Saunier. Une révolution qui nous vient d'Amérique : le dirigeable métallique à vapeur. Comment se défendent les chenilles. — Textes et dessins de C. Pierre.

Science et Monde, l'hebdomadaire scientifique en héliogravure, paraît chaque jeudi ; le numéro : 1 franc. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

La conférence de Londres

L'impression de la presse française

Paris, 21 juillet.

Dans l'ensemble, la presse française de ce matin ne peut que relater le discours préliminaire de M. Macdonald et ses commentaires sont empreints d'une grande réserve. L'opinion en tout se résume dans ce titre du *Matin* : « Riche en idées, le discours de M. Macdonald ne contient malheureusement aucune suggestion politique. » Ce même journal manifeste l'espoir de voir la journée d'aujourd'hui plus fertile en événements importants, et pense même qu'on arrivera peut-être même à des propositions acceptables. Mais, écrit-il, nous aurons sans doute la satisfaction d'entendre une suggestion précise de la bouche des Anglais et des Américains. Pour le moment, nous n'avons eu de M. Macdonald que des considérations générales très imprécises, malgré l'éloquence du discours. Au sujet des garanties, il semble que M. Macdonald ne veuille pas tenir compte des principes posés à Paris.

Dans le *Petit Journal*, l'envoyé spécial à Londres écrit : « Il arrive, dans les réunions internationales, que la température s'échauffe et qu'une certaine solidarité s'établit, entraînant les négociations bien au-delà des limites qui avaient été fixées ; pour le moment, c'est la prudence qui l'emporte plutôt que l'enthousiasme. »

Le *Petit Parisien* dit que, si M. Macdonald a parlé de réagir directement sur le renforcement de la position intérieure du Reich, on pourrait donner au monde extérieur l'assurance d'une stabilité telle que les conditions de l'Allemagne seraient améliorées. Il n'est pas douteux que M. Macdonald a ouvert la porte à une foule de suggestions dont quelques-unes pourraient faire prendre aux débats une tournure particulièrement dangereuse. « Ce n'est, ajoute-t-il, qu'une supposition ; aucune base n'a encore été définie, aucun plan n'a été esquissé ; on ne se trouve en présence que d'une seule proposition, celle du gouvernement français. »

L'*Echo de Paris*, analysant le discours de M. Macdonald, dit que celui-ci, à sa manière diffuse et insinuante, s'est élevé implicitement contre le point de vue du gouvernement français. M. Macdonald demande que la conférence finance sans plus de délai le moratoire Hoover par des paiements intergouvernementaux pendant un an.

La situation envisagée de Washington

Washington, 21 juillet.

(Havas.) — M. Castle, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a annoncé, hier soir lundi, que les propositions américaines ayant pour but de venir en aide à l'Allemagne seront soumises aujourd'hui à la conférence de Londres. Cette déclaration a été faite hier soir, à la Maison Blanche, après que M. Stimson eut informé, par téléphone transatlantique, M. Hoover que le discours de M. Macdonald prononcé à l'issue de la conférence de Londres avait été charmant et amical. M. Castle s'est refusé cependant à révéler la nature des propositions américaines. On ajoute que M. Hoover était en conversation avec MM. Mills, secrétaire d'Etat intérimaire à la trésorerie, Castle, Dawes et Dwight Morrow, lorsque M. Stimson lui a déclaré que, à la suite du discours du premier ministre britannique, les Allemands avaient fait un exposé des besoins de leur pays, qui a suivi celui qu'ils ont fait hier au gouvernement français. On déclare que les suggestions américaines sont des propositions concrètes ayant pour but de remplacer l'emprunt français de 100 millions de livres sterling, en vue de faire face à la crise allemande. Le président Hoover les a approuvées hier soir, après une conférence qui a duré plusieurs jours, et au cours de laquelle M. Morrow, en tant que banquier, a joué un rôle très important.

Londres, 21 juillet.

On mande de New-York au *Financial News* : Les milieux bancaires sont très divisés sur la grosse question de leur participation à tout nouveau plan destiné à venir en aide à l'Allemagne. La « Federal Reserve Bank » semble disposée à accorder un nouveau prêt à des conditions généreuses, mais les banquiers, en général, estiment qu'un prêt à long terme est hors de cause, et qu'un prêt à court terme ne peut être accordé sans avoir des garanties suffisantes. On croit savoir que le gouvernement britannique n'est pas prêt à accorder sa participation à un emprunt international sans le concours des Etats-Unis. Si, dit le journal, un accord intervient avec la France sur la question des garanties politiques, on croit que certaines banques feraient un effort pour élaborer un projet de participation à l'ouverture d'un crédit international, en concert avec les banques de réserve.

Ce qu'on pense à Londres

Londres, 21 juillet.

(Havas.) — Comment la conférence des sept envisage-t-elle l'objet immédiat de ses travaux, et quelle va être la méthode qu'elle va employer ? Telles sont les questions que se posent les journaux anglais du matin. La situation semble très incertaine, à leur avis. Certains journaux assurent que l'un des principaux buts de la conférence pourrait être de préparer une autre conférence ayant un aspect plus général.

Le *Times* constate que le conflit entre les thèses française et allemande concernant l'octroi de garanties politiques ajoute des difficultés à la tâche de la conférence ; mais, dit-il, on peut espérer que la bonne volonté et la

sincérité des délégués français et allemands rendront possible la conclusion d'un compromis acceptable.

Les *Financial News* écrit que, dans la Cité, on attend le résultat de la conférence avant de se laisser entraîner à aucun sentiment d'optimisme ou de pessimisme.

La situation financière de l'Allemagne

Berlin, 21 juillet.

(Wolff.) — Durant les deux dernières semaines, les rentrées d'impôts ont considérablement baissé. Une ordonnance, promulguée hier lundi, édicte des mesures semblables à celles de l'ordonnance du mois de décembre 1923. Les dispositions principales prévoient que des intérêts de retard calculés à 5 % par quinzaine seront perçus sur les impôts arriérés sur le revenu, les communautés, la fortune, les successions, le chiffre d'affaire, les impôts fonciers et les impôts sur les loyers, à partir du 1^{er} août.

Berlin, 21 juillet.

Le *Berliner Tageblatt* affirme que le gouvernement envisage la possibilité de payer les salaires des fonctionnaires en plusieurs acomptes, chaque mois, à partir du mois d'août. L'autorisation serait donnée aux particuliers d'agir de même pour les employés. On n'indique pas quelle serait la durée de cette mesure. On ne sait encore s'il y aurait deux ou trois acomptes chaque mois.

A la Chambre anglaise

Londres, 21 juillet.

(Havas.) — La Chambre des communes a repoussé, par 278 voix contre 230, une motion conservatrice blâmant la politique agricole du gouvernement.

Manœuvres aériennes en Angleterre

Londres, 21 juillet.

(Havas.) — Des manœuvres aériennes qui ont pour objet de mettre à l'abri les différentes grandes villes anglaises ont commencé hier soir. Les opérations dureront une semaine et se dérouleront jour et nuit. En raison du mauvais temps, certains exercices prévus au programme ont dû être abandonnés. Suivant le communiqué officiel publié, les forces assaillantes ont tenté d'effectuer huit raids contre différents points de la capitale. Deux groupes de 9 avions ont réussi à lancer des bombes sur des aérodromes. La défense terrestre a repoussé les autres assaillants.

Les troubles en Espagne

Madrid, 21 juillet.

Voici les nouvelles qu'on a apprises au ministère de l'intérieur provenant de Séville. La tranquillité a semblé renaître hier soir. Une rafle va être organisée dans les centres syndicalistes. Un certain Vallina marcherait sur Séville à la tête d'une troupe de syndicalistes. Des mesures spéciales ont été prises pour enrayer cette attaque. La population apparaît lâche, craintive. Les gens restent dans les maisons.

A Alcoa, une manifestation hostile s'est dirigée vers l'hôtel du gouverneur civil. Des mesures ont été prises pour maintenir l'ordre.

En vue d'une béatification

Rome, 21 juillet.

Dimanche, le Saint-Père a fait de nouveau entendre sa voix dans une circonstance solennelle. C'était le jour de la fête de saint Vincent de Paul, et, ce jour-là, le décret qui reconnaît les vertus de la vénérable Catherine Labouré, fille de la Charité, qui eut, en 1830, la révélation de la Médaille miraculeuse, a été lu en présence de Sa Sainteté.

Après la lecture du décret et le discours de remerciements prononcé par le Père Gazot, assistant général de l'Ordre de Saint-Vincent de Paul, le Pape a prononcé un discours relevant les vertus particulières de la vénérable Catherine Labouré et, notamment, son sens d'humilité, de modestie et de piété qui offre un si puissant exemple de nos jours où la vie se perd de plus en plus dans le tumulte des occupations extérieures.

Rappelant la fête de saint Vincent de Paul et la clôture de l'année centenaire de l'apparition de la Médaille miraculeuse, le Pape a parlé du grand besoin que les hommes ont de l'aide de Dieu, aide qui se manifeste en toute façon, même au moyen de vrais et grands miracles.

Le futur primat d'Espagne

Madrid, 21 juillet.

On mande de Tarragone que les familiers du cardinal Vidal y Barraquer, archevêque de cette ville, qui se trouve actuellement à Rome, annoncent qu'il sera nommé primat d'Espagne en remplacement du cardinal Segura.

Mort de l'amiral anglais Egerton

Londres, 21 juillet.

On annonce la mort, à l'âge de 56 ans, du contre-amiral Egerton. Il avait pris part à la guerre sud-africaine, ayant fait partie de la compagnie de débarquement du *Doris*, alors stationné au Cap. En 1914, il commandait le *Triumph* dans les mers de Chine et prit part au combat de Tsinghan, Revenu en Angleterre en 1915, il fut nommé au commandement du *Barham* et se trouva à la bataille du Jutland. En 1917, le ballon captif dans lequel il avait pris place rompit son amarre et tomba à la mer à Scapa-Flow. Le commandant Egerton put être sauvé, mais l'officier ballonnier qui l'accompagnait fut noyé.

Après la guerre, le commandant Egerton fut sous-directeur de l'Ecole navale, commandant

du *Southampton* aux Indes orientales et fit partie, en 1925, de la délégation britannique à Genève. Il avait en dernier lieu commandé le *Queen-Elizabeth* dans la Méditerranée.

Il avait, à la fin de la guerre, reçu la Légion d'honneur.

La princesse Hélène de Roumanie à Londres

Londres, 21 juillet.

La princesse Hélène de Roumanie est arrivée dimanche soir à Londres. Elle était accompagnée de son frère, l'ex-roi Georges de Grèce. Elle a été reçue à la gare par sa mère l'ex-reine douairière Sophie de Grèce, ainsi que par d'autres membres de sa famille.

La légation roumaine n'était pas représentée. A son arrivée à son hôtel, la reine a déclaré qu'elle venait à Londres pour faire visite à sa famille et pour se soigner. Elle a ajouté que ce voyage avait été décidé en plein accord avec le roi et qu'elle a l'intention de retourner en Roumanie au mois d'octobre prochain.

L'ambassadeur des Soviets à Paris

Paris, 21 juillet.

On lit dans le *Journal* : Le bruit court que M. Dovgalevski, ambassadeur des Soviets à Paris, serait prochainement rappelé à Moscou. On se rappelle que, le 23 juin dernier, le neveu de l'ambassadeur ancien chef de la délégation commerciale soviétique à Paris, fut invité à rentrer en Russie pour rendre compte de sa mission et qu'il refusa d'obtempérer à cet ordre. Il fait actuellement l'objet de poursuites. Cet incident ne serait pas étranger au rappel de son oncle. Pour remplacer M. Dovgalevski, on parle de Mme Kollontai, actuellement ambassadrice à Stockholm.

La prohibition de l'alcool aux Etats-Unis

Baltimore, 21 juillet.

(Havas.) — A la suite de nombreuses enquêtes effectuées par le service de la prohibition, enquêtes que l'on estime avoir coûté plus de 500.000 dollars, 53 personnes et compagnies ont été traduites en justice, sous l'inculpation d'avoir transformé d'énormes quantités d'alcool industriel en alcool de consommation.

Mutinerie militaire en Argentine

Buenos-Ayres, 21 juillet.

(Havas.) — On assure qu'un bataillon s'est insurgé dans la province de Corrientes. On ignore le motif et les mesures adoptées.

Accident à des manœuvres militaires en Sicile

Palerme, 21 juillet.

Une pièce d'artillerie de 105, participant aux manœuvres dans la région de Cefalu, a heurté, en dévalant un sentier, un mur, qui fut démolí. Le canon tomba dans un précipice ; des huit hommes qui se trouvaient sur la pièce, deux purent sauter à terre ; trois furent tués ; trois autres furent grièvement blessés.

La chaleur au Canada

Ottawa, 21 juillet.

Une chaleur intense a sévi pendant ces trois derniers jours. Douze personnes sont mortes dans l'Ontario et huit à Montréal.

Changes à vue de la Bourse de Genève

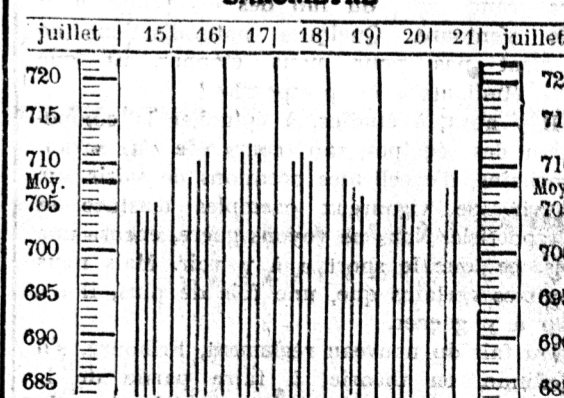
Le 21 juillet, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 11	20 31
Londres (1 livre sterling)	24 93	24 97
Allemagne (100 marcs or)	—	—
Italie (100 livres)	26 78	26 98
Autriche (100 schillings)	71 75	72 25
Prague (100 couronnes)	15 12	15 32
New-York (1 dollar)	5 12	5 16
Bruxelles (100 belgas ; 500 fr. belg.)	47 60	47 80
Madrid (100 pesetas)	71 40	71 48
Amsterdam (100 florins)	207	207 50
Budapest (100 pengö)	89	90

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

21 juillet

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE

juillet	15	16	17	18	19	20	21	juillet
7 h. m.	14	13	14	15	16	13	11	7 h. m.
4 h. m.	15	17	18	20	21	13	17	4 h. m.
7 h. soir	13	16	17	21	17	14		7 h. soir

L'ANNÉE MISSIONNAIRE 1931

Annuaire le plus précieux et le plus complet qui ait paru à ce jour sur les Missions
Prix : 1 fr. 75

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

FRIBOURG

130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38

LES SPORTS

Le nouveau règlement

L'objet le plus important de l'ordre du jour de l'assemblée de l'Association suisse de football fut le système de jeu.

Une proposition du Football-Club de Bienne fut adoptée après trois votations. Cette proposition prévoit la création d'une ligue supérieure de 18 clubs. Ce chiffre sera ramené à 16 à la fin de la saison 1931-1932, quatre clubs devant descendre et deux seuls pouvant monter. Ce nouveau système sera en vigueur pendant 5 ans.

Les débats ont été dirigés constamment par les partisans de Bienne, auxquels le président de l'Association des clubs de séries inférieures a prêté main-forte.

On est parvenu à circonvier Etoile-Chaux-de-Fonds, Berne et Saint-Gall, représentant trente-trois voix au total; M. Eicher, le président de l'Association, qui est également un dirigeant de Young-Boys, fit pression sur les clubs en danger de relégation, leur annonçant que, dans le cas où le projet d'une ligue d'honneur de dix-huit clubs ne serait pas adopté, les relégations auraient lieu et que la première ligue (série A) ne comprendrait plus que 27 clubs; la série promotion, 54, etc.

Racing (Lausanne), Monthey, Black-Stars (Bâle), Granges, Winterthour et Wohlen étaient donc menacés de redescendre en série promotion. L'argument a fait impression et Racing, Monthey et Wohlen s'y laissèrent prendre, apportant chacun sept voix qui, ajoutées aux trente-trois déjà acquises (et précitées), enlevèrent la décision.

Black-Stars, Granges et Winterthour ne se laissèrent pas influencer et maintinrent leur vote négatif.

C'est finalement par 421 voix contre 120, soit grâce à quinze voix seulement de plus que les trois-quarts exigés, que la création d'une ligue d'honneur a été décidée.

Voici comment se présente le prochain championnat :

Ligue supérieure, 1^{er} groupe : Urania-Genève, Young-Fellows, Saint-Gall, Zurich, Bâle, Nordstern, Berne, Lugano, Chaux-de-Fonds.

2^{me} groupe : Grasshoppers, Servette, Young-Boys, Old-Boys, Bienne, Blue-Stars, Aarau, Etoile-Chaux-de-Fonds, Etoile-Carouge.

1^{re} ligue, premier groupe : Winterthour, Brühl, Lucerne, Concordia, Bâle, Black-Stars, Wohlen, Chiasso, Locarno, Schaffhouse ou Oerlikon.

2^{me} groupe : Racing (Lausanne), Lausanne-Sports, Olten, Cantonal, Soleure, Granges, Stade-Lausanne, Fribourg et Monthey.

On a également discuté la question des joueurs étrangers et on décida de n'autoriser, dans chaque équipe, que trois joueurs étrangers. Ne sont pas soumis à la réglementation les joueurs étrangers qui jouent déjà dans les clubs depuis trois ans et les étudiants régulièrement immatriculés.

Le comité de football prétend sans doute remplacer, de la sorte, la quantité par la qualité. Mais il faut d'emblée faire remarquer que la décision n'a passé — elle — que par la force du nombre, de la quantité, donc, soit en l'occurrence une majorité des trois quarts, qui a été recrutée de façon fort peu reluisante.

La proposition a été acceptée par suite de l'appui, d'une part, de certains clubs de série A que leurs résultats du championnat de 1930-1931 ne paraissent certes nullement désigner pour faire partie de la ligue supérieure; par suite, d'autre part, de l'appui de trois des six clubs qui étaient menacés de la relégation.

On a fort arbitrairement divisé la Suisse en deux parties; si la division se tient encore pour la première ligue (qui n'est plus la première), elle ne va pas du tout pour la série supérieure, où il y aura des voyages de Bâle à Lugano, de Lugano à Genève, de Zurich à Genève, de Saint-Gall à La Chaux-de-Fonds, etc.

On a coupé et découpé au mieux des intérêts des grandes villes et des grands clubs, mais sans grand souci de ceux dont les ressources et les moyens sont limités et vont même être diminués, tel Fribourg.

Plus qu'au sport, au jeu, on a pensé à la caisse, aux recettes, à l'argent.

C'est que, de l'argent, il en faudra. On s'est bien gardé d'examiner de trop près le sport qui rapporte, le métier. On a pris, à l'égard des joueurs étrangers, une mesure qui ne donnera pas grand-chose, du fait des exceptions dont elle s'entoure. Quelques naturalisations ne seraient pas pour nous étonner. Et que d'« étudiants » en perspective!

Il y aura, à étudier, à épulcher la composition des équipes, au cours de la saison prochaine, d'excellentes occasions de saisir sur le vif de vigoureux exemples d'astuce et d'hypocrisie. Nous ne voyons guère, encore une fois, ce que le sport a à y voir. Mais nous sommes certains que, une fois de plus, il n'a rien à y gagner.

Du fait du nouveau règlement, Fribourg, s'il continue, en théorie, à faire partie de la première ligue, est relégué en fait dans la seconde série (deuxième groupe). Il s'y trouvera avec 4 clubs de promotion : Racing et Stade-Lausanne, Olten, Monthey. Avec un peu plus de courage et de constance, Fribourg eût pu obtenir un sort meilleur. Il lui aurait fallu faire pour cela un premier tour meilleur, ce qui était possible; d'autre part, il aurait dû ne pas se contenter d'échapper, avec une marge d'un point, aux dangers de la relégation. Il lui aurait fallu lutter jusqu'au bout. Il lui eût été alors possible de devancer au classement Etoile-Chaux-de-Fonds.

La saison prochaine, la lutte sera chaude. Il ne s'agira, par conséquent, pas d'attendre le printemps pour conquérir, dans l'échelle des équipes, une place honorable, une place de tout repos.

Après la course du Bruch

Dimanche, s'est déroulée, au Bruch, la seconde course du championnat expert motocycliste. Martinelli, sur une Motosacoche 500 cm³, a gravi la côte en 4 min. 47.6 sec. et s'est classé premier, faisant le meilleur temps de la journée. Il a approché de 1/10 de seconde le record de la côte que détient Oilter également, sur Motosacoche.

Le conducteur Muff, qui courait sur une machine commerciale Motosacoche, type Compétition 500 cm³, strictement de série, s'est classé 3^{me}, à moins de 8 sec. du vainqueur.

Un meeting de canots automobiles à Genève

Genève sera le théâtre, les 15 et 16 août, d'importantes manifestations nautiques : en effet, pour la première fois, auront lieu, sur le lac Léman, entre le restaurant Lacustre et les jetées, des courses de canots automobiles.

Organisées par la Société nautique de Genève, ces joutes sportives constitueront une manifestation du plus haut intérêt.

La rade de Genève se prête admirablement à l'organisation de semblables manifestations. Déjà de nombreuses inscriptions de coureurs ont été enregistrées : champions italiens, français, anglais et espagnols, ainsi que de Suisse allemande, de Lugano, de Neuchâtel.

Les courses auront lieu sur un circuit de quatre kilomètres de tour; le championnat du Léman comportera un parcours de 20 tours, soit 80 kilomètres.

Si, d'autre part, l'intérêt se porte surtout sur les canots de grande vitesse (catégorie jusqu'à 12 litres), la course des canots de tourisme présentera aussi un vif intérêt : ces bateaux, très confortables, de construction récente, peuvent atteindre jusqu'à 80 km. à l'heure.

Le tour de France cycliste

Hier lundi, s'est disputée la dix-huitième étape. Quarante-quatre coureurs ont pris le départ d'Aix-les-Bains, hier matin, à 8 h. 30, sous la pluie.

Voici l'ordre des arrivées à Evian : 1. Demuysère, 7 h. 57 m. 13 sec.; 2. Leducq, 7 h. 58 m. 1 sec.; 3. Stoppel; 4. Bulla; 5. Gœthlyns; 6. Pélissier.

7. à égalité, Rebry, Verwaecke, Schepers, Battesini, Gestri, Gremo, Pesenti, Oppermann, Lamb, Buchi, Pipoz et 15 autres coureurs.

Classement général

A. Magne, 126 h. 35 m. 13 sec.; 2. Pesenti, 126 h. 40 m. 41 sec.; 3. Demuysère; 4. Dewaele; 5. Peglion; 6. Verwaecke; 7. Rebry; 8. Faure; 9. Gremo; 10. Metz; 11. Buchi; 20. Pipoz.

Classement par nations

1. France, 381 h. 15 m. 32 sec.; 2. Belgique, 381 h. 19 m. 32 sec.; 3. Italie, 382 h. 30 m. 14 sec.; 4. Allemagne, 383 h. 27 m. 52 sec.; 5. Australie-Suisse, 383 h. 42 m. 46 sec.

Aujourd'hui, mardi, dix-neuvième étape : Evian-Belfort (282 kil.), par Genève, Gex, la Faucille (1322 m.), Morez, Pontarlier et Montbéliard.

Politique sociale

Le prochain congrès de l'Internationale syndicale chrétienne

Les syndicalistes chrétiens tiendront leur cinquième congrès international la deuxième semaine de septembre.

Outre le rapport moral qui sera présenté par le secrétaire général, M. Serrarens, le congrès s'occupera surtout de la crise économique mondiale.

M. Friedrich Dessauer, de Francfort, présentera un rapport sur les problèmes économiques et politiques mondiaux de la crise. M. Amelink et M. Pauwels, présenteront des rapports sur la politique sociale à l'époque de la rationalisation et l'intervention de l'Etat et mesures syndicales contre le chômage.

Une autre question, qui fera l'objet d'un examen de la part du congrès est celle de la situation économique et sociale dans les colonies et autres pays peu évolués. M. Gaston Tessier introduira la discussion sur ce point.

La veille du congrès une conférence du travail féminin aura lieu. M^{lle} Amann (Berlin) s'est chargée d'un rapport sur les principes de la protection des ouvrières; M^{lle} Graff présentera un rapport sur l'évolution du travail féminin au cours de ces dernières années.

La conférence du travail féminin et le congrès auront lieu à Anvers. Une soirée de réception aura lieu le 8 septembre, dans le bâtiment du Syndicat national des employés du commerce et de l'industrie; le congrès, dans le collège de Notre-Dame.

On estime que 300 délégués environ participeront au congrès.

Calendrier

Mercredi 22 juillet

Sainte MARIE-MADELEINE, pénitente

Marie-Madeleine, sœur de Marthe et de Lazare, est le modèle de l'âme vraiment pénitente. Trompée d'abord par la séduction des plaisirs du monde, Madeleine avait été pour plusieurs une cause de scandale. Mais, convertie totalement, elle monta si haut dans les voies de l'amour de Dieu, qu'elle mérita d'avoir une place de choix au Calvaire et d'être l'objet d'une prédilection spéciale de la part du Maître dans ses apparitions.

Pèlerinage suisse à la Salette du 28 août au 4 septembre

S'inscrire avant 10 août, chez Directeur Salette, Mont-Planeau, Fribourg, c. e. II 874.

TRIBUNAUX

La mort du jeune Daudet

La douzième Chambre correctionnelle de Paris a rendu hier lundi son jugement dans le procès en injures et diffamations intenté par M. Léon Daudet au chauffeur Bajot, dans le taxi duquel le fils Daudet fut trouvé mort, et au journal *L'Œuvre*, à la suite d'une lettre que le chauffeur Bajot avait publiée dans *L'Œuvre*, le 16 juin 1927, lettre que M. Daudet avait jugée diffamatoire.

Dans son jugement, le tribunal a estimé que, pour établir la mauvaise foi du chauffeur Bajot, il aurait fallu apporter la preuve des faits contraires de ceux qui sont déjà connus, qu'on ne saurait retenir les témoignages de MM. Landau et Goldsky et que la bonne foi de M. Bajot demeure intacte.

Pour ces motifs, la cour a prononcé l'acquiescement du chauffeur Bajot et du gérant de *L'Œuvre*.

L'affaire Oustric

A Paris, la Haute-Cour de justice chargée de juger MM. Péret et consorts a ouvert sa séance hier après midi, à 2 heures. Le président a donné la parole à M. Penancier, rapporteur de la commission d'instruction, pour lire son rapport. La lecture, qui a duré plus d'une heure, a été faite au milieu d'un profond silence.

Le réquisitoire de M. Scherdlin, procureur général, demande à la Haute-Cour de statuer sur la résolution de la Chambre des députés du 25 mars 1931, par laquelle sont accusés : 1^o M. Raoul Péret, d'avoir notamment pris une participation, par conseils, dans une entreprise privée dont il avait eu, moins de 5 ans auparavant, en raison même de ses fonctions, la surveillance; 2^o MM. René Besnard, Gaston Vidal et Albert Favre, de s'être rendus complices de M. Raoul Péret.

M. Raoul Péret, interrogé le premier, a déclaré renouveler la protestation qu'il avait fait entendre le 19 mai.

L'ancien garde des Sceaux a exposé les conditions dans lesquelles il était intervenu pour faire admettre la Snia Viscosa à la Bourse. M. Péret s'est énergiquement défendu d'avoir agi par faveur pour M. Oustric.

« Si j'ai commis une erreur, a poursuivi M. Péret, ce serait d'avoir signé trop vite et d'avoir signé étant démissionnaire. » M. Raoul Péret a affirmé, d'autre part, que, dans sa pensée, il n'y avait jamais eu le moindre rapport entre l'introduction de la Snia Viscosa et l'acceptation par lui du poste d'avocat-conseil de Oustric, qu'il n'avait jamais vu auparavant.

La Haute-Cour a entendu ensuite M. René Besnard, ancien ambassadeur à Rome. Ce dernier a déclaré qu'il avait agi dans le souci de favoriser la politique de rapprochement avec l'Italie. En ce qui concerne ses relations avec Oustric, M. Besnard a dit qu'elles se sont bornées à une quarantaine de consultations. Il a ajouté avoir touché ses honoraires au grand jour.

M. Gaston Vidal a fait ensuite le récit de ses démarches tant à Paris qu'à Rome, en vue d'obtenir l'admission de la Snia Viscosa à la Bourse.

Echos de partout

JEUNES CERVELLES

Les questions posées au certificat d'études primaires, en France, peuvent paraître quelque fois un peu élevées, mais les enfants y font toujours des réponses pleines de sel et de naïveté.

Voici quelques extraits de copies du certificat d'études, cueillis, cette année, par un journaliste, dans le 16^{me} arrondissement de Paris :

1^o *Nommer les os principaux du corps humain. Que doit-on faire en cas de fracture ? Parler des articulations :*

Les os principaux sont le ténia, les os du crâne et du genou.

Les articulations sont : le ténia et la cheville. Les os principaux sont le cubitus, le tubérus et les radicales.

Une articulation est une manière de faire jaillir le cœur, les artères et les veines. Une fracture est quand deux os se déplacent. Il faut aller voir des médecins pour les remettre. C'est très douloureux et ça coûte très cher.

Si l'on avait pas des os, on s'aplatirait. Les os sont rattachés au corps par la ceinture. Si l'on n'avait pas d'os notre corps serait mou comme une chique. Ce serait une boule de chair, on ressemblerait à une grosse limace.

On guérit une fracture en mettant le membre fracturé dans l'eau fraîche. On attend et il se recolle.

En cas de fracture on se rend chez le médecin, s'il n'est pas là on va chez un deuxième et ainsi de suite.

Une fracture, c'est deux os qui se sont défilés. Une fracture est quand on tombe et que notre crâne se partage en plusieurs parties.

2^o *Qu'est-ce que le thermomètre ?* On le plonge dans un poêle avec des charbons ardents : il monte.

Le thermomètre est une bouteille termose. Elle sert à conserver au frais les boissons du pique-nique.

MOT DE LA FIN

Un ménage parisien visite l'exposition coloniale. Le mari, avisant une chaise devant un bar exotique, s'assied et commande une consommation. Sa femme l'interrompt :

— Tu ne vas pas t'asseoir quand nous avons tant de choses à voir en deux heures de temps ! — Je suis exténué, je n'en puis plus... Je te laisse continuer toute seule.

— Ah ! mais non ! Tu vas venir ! — Au contraire, je ne bougerai plus que pour sortir... Le code oblige la femme à suivre son mari, mais non pas le mari à suivre sa femme.

FRIBOURG

Le congrès de « Pax romana »

200 délégués des fédérations adhérant à *Pax romana* sont arrivés dans la journée d'hier lundi à Fribourg pour prendre part au congrès. La plus grande partie des congressistes sont logés dans nos maisons d'éducation, qui ont bien voulu mettre des chambres à la disposition de nos hôtes étrangers.

Le comité d'organisation du congrès tient à remercier les différentes personnes et les maisons de banque et de commerce qui lui permettent d'offrir aux congressistes le banquet de jeudi.

Hier soir, les congressistes se sont rencontrés au Cercle catholique. Les Français, les Anglais, les Allemands, les Hollandais et les Polonais étaient particulièrement nombreux.

M. Guillaume de Weck, président du comité d'organisation, a prononcé le discours de bienvenue que voici :

Le comité d'organisation n'a peut-être pas, dans ce XI^{me} congrès international des étudiants catholiques, une tâche aussi élevée que les dirigeants, les conférenciers et les membres des commissions. Son travail, cependant, n'est pas uniquement matériel. C'est pourquoi vous permettrez à son président de vous entretenir quelques instants des mobiles qui l'ont guidé et de la joie qui l'anime en ce moment.

Bien des membres du comité d'organisation furent des ouvriers de la première heure, des étudiants qui eurent foi dans *Pax romana*, dès que son étoile apparut à l'horizon fribourgeois. Notre petit canton, nouvellement né aux ambitions internationales, pouvait à peine croire qu'allait naître sur son sol une des institutions qui honorent le plus le monde intellectuel catholique. Cependant, nous avions sous les yeux les choses étonnantes opérées par la foi de quelques hommes supérieurs, de ces précurseurs dont la pensée reste féconde longtemps après que la terre a recouvert leur corps.

Je veux nommer en premier lieu Georges Python, le fondateur de l'Université, qui est allé au devant de tous les sacrifices pour doter son canton et la Suisse d'une institution sans laquelle nos plus nobles ambitions seraient restées à l'état de projet.

Qu'on me permette ici, Messieurs, un rapprochement consolant. Georges Python n'a pas joué, dans le fonctionnement de l'Université, le rôle d'un professeur et d'un intellectuel spécialisé. Il a eu le rôle d'un organisateur. Cette tâche, en elle-même moins idéale, était tellement indispensable qu'elle primait par son importance celle du savant et du philosophe obligés de quitter le sol fribourgeois pour leur formation et pour son enseignement. L'essentiel, à ce moment, était de fournir à l'intellectualisme catholique internationale les moyens de s'exercer à Fribourg. Eh ! bien, n'est-ce pas, dans un autre ordre, également le besoin auquel le comité d'organisation du XI^{me} congrès s'est efforcé de répondre ? L'intellectualisme catholique existe. Notre désir était d'en faire profiter une fois de plus notre petite patrie. En cela, nous sommes un peu les disciples de Georges Python, et nous osons nous flatter d'avoir, comme lui, dans une mesure plus modeste, réussi à réaliser notre ambition.

Mais nous ne devons pas manquer de rendre hommage en même temps aux éminents représentants de cet intellectualisme, à ceux qui sont présents à ce congrès comme à ceux qui participent aux deux premières assemblées de Fribourg. Sans eux, nous n'aurions ni but, ni idéal. C'est pourquoi nous avons toujours voulu nous garder de faire de nos congrès de *Pax romana* des réunions simplement administratives. Nous voulons penser, nous voulons apprendre, nous voulons sentir vibrer dans nos cœurs ce que, à l'heure présente, le catholicisme offre de meilleur, de plus vivant dans sa conception dogmatique et morale. C'est pourquoi le comité d'organisation témoigne ici aux distingués orateurs et conférenciers de ce congrès sa très vive reconnaissance.

Ce qui a fortement soutenu aussi le comité d'organisation dans sa tâche parfois lourde, ce fut la pensée des étudiants eux-mêmes. Nous ne saurions dire, Messieurs les délégués des associations nationales, l'impression profonde que nous a laissée l'attitude de vos devanciers aux deux premiers congrès. Il s'agissait d'une épreuve redoutable. Nous avions confiance dans les principes de charité que l'Evangile place à la base de la morale; mais jusqu'à quel point ces principes avaient-ils été sauvegardés au milieu des terribles divisions de la guerre ? L'heure était-elle venue de les appliquer dans le domaine international, ou bien fallait-il attendre encore pour croire à leur efficacité sur les maux dont souffrait l'Europe ? Vous savez ce qu'il en fut; vous savez que ce premier congrès fut non seulement possible, mais fructueux; vous savez que, au juste sentiment des réalités, les étudiants catholiques surent allier la manifestation d'un désir d'union sincère. Le congrès de Fribourg fut la première occasion de contact général qu'eurent, à la suite de la guerre, les étudiants des différents pays, et de ce premier contact naquit le secrétariat *Pax romana*. Comment les organisateurs de ces premiers congrès pourraient-ils oublier le succès qui a couronné leur peine et l'honneur qui en est résulté pour notre petit pays ?

Lors du premiers congrès de *Pax romana*, il y avait aux côtés de Georges Python un autre homme qui fut, plus directement que lui peut-être, le précurseur de la Confédération internationale des étudiants : cet homme, que nous avons également nommé membre d'honneur, c'est Georges de Montenach. Héritier d'une des plus importantes familles de

Fribourg, il avait conservé des habitudes ancestrales le goût des relations choisies et la largeur des conceptions. Dès sa jeunesse, il fut pénétré de l'idée que le catholicisme devait être une base plus ferme que toute autre pour l'union des esprits et l'échange des idées. En 1891 déjà, il réalisa une entente internationale malheureusement éphémère entre les étudiants. Il n'avait jamais abandonné l'espoir de la voir renaître. C'est dire les sentiments de joie qui l'animent lorsqu'il vit le succès de l'œuvre entreprise en 1921. C'est, en partie, à ses utiles conseils qu'est due la bonne marche des délibérations et la prudence des décisions prises.

Nous avons voulu travailler à l'exemple de ce grand Fribourgeois. Nous avons essayé de le continuer en nous dévouant entièrement à l'organisation du XI^{me} congrès des étudiants catholiques dans notre chère ville de Fribourg. Je remercie ici mes collaborateurs dans le comité, les autorités ecclésiastiques et civiles, particulièrement S. Exc. Mgr Besson, M. le chanoine Charrière et M. Ernest Perrier, directeur de l'Instruction publique, qui ont voulu suivre de près notre travail et nous aider à résoudre les plus grosses difficultés. Je dois dire aussi que le secrétaire général nous a toujours apporté la plus précieuse collaboration.

Jusqu'ici, Messieurs, j'ai évoqué des souvenirs. Je me suis tourné vers les faits du passé, j'ai parlé de l'organisation des précédents congrès. A vous maintenant, chers amis, représentants des étudiants de toutes les nations, à vous de créer l'avenir; car la pensée pure est une véritable création : elle engendre l'imprévisible, l'insoupçonné, le mystérieux. Elle découvre les lois de la nature et de l'esprit, elle s'adapte aux faits pour tout emporter dans un élan de sublime liberté. C'est au sein de cette liberté que les hommes se trouvent unis dans la plus intime collaboration. C'est là qu'ils ajoutent la croyance aux lois quelque peu rigides de la science. Je voudrais que, au milieu de cette élite que vous composez, chacun sente vibrer l'étincelle de cette sublime intimité. Si ce progrès avait lieu, si cette grâce se produisait, ce ne serait plus les organisateurs qui auraient droit à des remerciements, mais c'est à vous-mêmes qu'il irait toute notre reconnaissance. C'est là notre confiance. C'est le souhait que je forme, car c'est ainsi que le congrès de 1931 à Fribourg laissera à chacun le meilleur et le plus durable souvenir. (*Vifs applaudissements.*)

Ce matin, à 8 h. 1/2, les congressistes se sont rendus à la cathédrale, où Mgr Besson, président d'honneur de *Pax romana*, a célébré l'office. A 10 h. 1/2, le congrès s'est ouvert solennellement au Capitole.

Les premières messes

On nous écrit de Fétigny :

Le coquet village broyard de Fétigny s'était paré, dimanche, de ses plus beaux atours pour fêter les premières messes des deux frères Goumaz, fils du dévoué instituteur : le R. Père Albert, capucin, et M. l'abbé Antoine Goumaz.

Précédés des enfants des écoles, d'un groupe de soldats et d'un nombreux clergé, les deux jeunes prêtres furent conduits processionnellement au pied de l'autel élevé entre la cure et la maison d'école. C'est le R. Père Goumaz, assisté du Père Vital, de M. Villars et de Moitrier, anciens curés de la paroisse, qui a dit, le premier, la sainte messe. Après ce premier sacrifice, le R. Père Agathange, capucin, a exalté en termes éloquentes le rôle et la grandeur du prêtre.

M. l'abbé Antoine Goumaz renouvela le saint sacrifice, assisté de M. Moitrier, M. Beaud et M. Schorderet, devant la foule des parents, d'amis et d'invités, venus s'associer à la joie de la famille.

A la cantine, au cours du repas, on entendit tout à tour le R. Père Albert et M. l'abbé Antoine Goumaz; M. Schmutz, révérend curé de la paroisse; M. le conseiller national Torche; M. le doyen Frossard; M. le syndic Vorlet; le R. Père Goumaz, cousin des primitifs, l'un des pionniers de la « banlieue rouge » de Paris; le professeur Bondallaz; enfin M. le préfet Renevey.

Puis ce furent les vêpres. Le ciel s'était couvert; le soleil avait disparu; la joie restait.

Plaise à Dieu que, souvent, il soit donné à notre district de fêter ainsi ses enfants ! De telles fêtes créent de nouvelles ardeurs vers le bien, glorifient les parents, honorent les paroisses. A nos deux jeunes évêques, nous souhaitons bon courage et un fructueux ministère. A leur famille, nous présentons nos félicitations.

Société de tir de la ville de Fribourg

La Société de tir de la ville de Fribourg participera au concours fédéral de sections qui aura lieu cette année, à Treyvaux, le 25 juillet, dès midi, et le 26 juillet, tout le jour.

Son comité n'a pas hésité, après la belle moyenne atteinte l'année passée, à Belfaux, qui la classa en tête des sections du canton, de s'inscrire dans la première catégorie qui comprend le concours difficile. Aussi est-il heureux de constater qu'un nouvel enthousiasme conduit ses nombreux membres aux entraînements prévus et que tout fait espérer un classement honorable. Grâce à la bienveillance des tireurs propriétaires d'automobiles, le transport des sociétaires a pu être facilement organisé pour ces deux journées.

L'horaire des départs et la répartition sont affichés au café de la Paix, où les participants sont priés d'en prendre connaissance.

En outre, deux entraînements sont organisés au stand des Neigles, jeudi 23 et vendredi 24, dès 4 h. 30.

Le comité fait un pressant appel à ses membres pour leur participation à ces deux tirs, ainsi que pour le retour des bulletins d'adhésions au concours de Treyvaux.

† M. le professeur Dobrzycki

Nous avons annoncé hier le décès de M. le Dr Stanislas Dobrzycki, professeur de littérature polonaise à l'université de Poznan (Pologne). M. Dobrzycki est bien connu à Fribourg; il a été de 1901 jusqu'en 1919 professeur de langues et de littératures slaves à la Faculté des lettres. Il avait succédé dans cette chaire au regretté M. Kallenbach, et il a su maintenir par son vaste savoir, son enseignement clair et précis, par ses nombreuses publications, la haute renommée de notre chaire de littératures slaves.

Tir de combourgeoisie

Berne-Fribourg-Genève
La fête du centenaire des Carabiniers fribourgeois, à Bulle, les 1, 2, 3, et 4 août 1931, sera rehaussée par le tir de combourgeoisie Berne-Fribourg-Genève.

Il sera peut-être intéressant pour nos lecteurs de connaître les conditions de ce tir institué en juillet 1926 par la Fédération cantonale genevoise des sociétés de tir qui l'a doté d'une coupe-challenge en commémoration du 400^{me} anniversaire du traité de combourgeoisie Berne-Fribourg-Genève.

Sans vouloir entrer dans les détails du règlement de ce match amical, disons qu'il doit se tirer en principe chaque année et à tour de rôle dans chacun des cantons combourgeois. Chaque société cantonale fournit une équipe dont l'effectif est fixé par le règlement. 10 cartouches sont tirées à l'arme d'ordonnance; les 8 meilleures seules sont comptées pour établir la moyenne des équipes.

La société organisatrice du match offre un prix souvenir au meilleur résultat individuel de chaque canton. Le challenge échoit à la meilleure équipe et sera définitivement acquis à celle qui l'aura gagné trois fois.

Quelle est actuellement la situation des équipes cantonales qui se rencontreront à Bulle le lundi 3 août prochain, journée officielle de ce grand tir ?

A Genève, en 1926, ainsi qu'à Schwarzenburg en 1928, l'équipe fribourgeoise fut victorieuse, tandis que l'équipe bernoise gagna le challenge en 1927 lors du tir cantonal de Romont et à Genève en 1930. Il n'y eut pas de concours en 1929.

Ces résultats mettent sur pied d'égalité les équipes de Fribourg et Berne. Il est donc inutile d'insister sur l'intérêt de cette prochaine joute qui pourrait bien nous réserver quelque surprise.

Voici pour terminer ce court aperçu, les moyennes obtenues à Genève en juin 1930 par les trois équipes :

Berne, 69,83 points; Genève, 69,75 points; Fribourg, 69,20 points.

Comme à Genève, Schwarzenburg ou Romont, les équipes combourgeoises seront accueillies à Bulle avec cordialité et remporteront de ce 5^{me} match et de leur séjour en Gruyère le meilleur souvenir.

Que tous nos vœux les précèdent en terre fribourgeoise ! Pd.

Concours hippique à Villaz-Saint-Pierre

On nous écrit :
La section de cavalerie Glâne et Veveyse avait organisé, pour dimanche, à Villaz-Saint-Pierre, un concours hippique pour sous-officiers appointés et cavaliers.

Un public très nombreux a suivi avec beaucoup d'intérêt les épreuves de la journée. Le jury était présidé par M. le capitaine Guisan.

Débutants : 1. Salis; 2. Dougoud; 3. Brènimann; 4. Crausaz.

Prix de l'armée : 1. Castella; 2. Menétrey; 3. Dougoud; 4. Barbey.

Prix de Villaz pour sous-officiers : 1. Périsset; 2. Piccard.

Steeple-chase pour appointés et dragons : 1. Julmy; 2. Jaquier; 3. Bifrare.

Steeple-chase pour sous-officiers : 1. Wicht; 2. Périsset; 3. Ruffieux.

Steeple-chase pour amateurs : 1. Piccard; 2. Piccard; 3. Ruffieux; 4. Criblet.

Le prix de section a été attribué à la Sarine.

Lycée cantonal de jeunes filles

Le lycée cantonal de jeunes filles a clos, le 12 juillet, sa 22^{me} année d'études.

Le nombre total des élèves s'est élevé à 147, dont 135 élèves régulières et 12 bénévoles; 82 internes et 65 externes; 132 Suissesses, soit 64 Fribourgeoises et 68 d'autres cantons, et 15 étrangères.

La division inférieure du Lycée comprend trois années d'études réparties en classes parallèles françaises et allemandes. La division supérieure comprend quatre années d'études, de la 4^{me} à la 7^{me} classe.

Les examens du baccalauréat ont été subis avec succès par les 9 élèves de la 7^{me} classe, dont 7 ont obtenu un diplôme de premier degré, une du deuxième et une du troisième.

Des productions musicales et théâtrales eurent lieu le 3 novembre, le 6 décembre 1930, les 16, 17 février, le 19 mars et le 12 juillet 1931.

Les professeurs du Lycée se réunissent régulièrement en conférences soit pour discuter des questions pédagogiques, soit pour apprécier le travail et les progrès des élèves et fixer les notes trimestrielles.

Pendant les examens de fin d'année, les dessins, peintures et ouvrages à l'aiguille ont été exposés dans les salles du Lycée.

Dans les trois cours inférieurs du Lycée, l'enseignement (sauf celui de la seconde langue nationale) est donné dans la langue maternelle des élèves. Dès la 4^{me} classe, l'enseignement est bilingue, sauf pour les langues.

L'enseignement du grec, de l'anglais ou de l'italien (au choix des élèves) commence en 3^{me} classe.

La sténographie est une branche facultative. Le chant et la gymnastique sont obligatoires jusqu'en 5^{me} classe, l'ouvrage manuel jusqu'en 6^{me}.

Pour passer d'une classe quelconque du Lycée dans une classe supérieure, une note moyenne est exigée dans les branches principales et dans les branches secondaires.

L'élève qui n'a pas obtenu cette moyenne doit subir un examen d'admission au commencement de la nouvelle année scolaire, ou doubler la classe. Une remarque insérée dans le bulletin scolaire indique aux parents si l'élève est admise ou non dans la classe supérieure, avec ou sans conditions.

Pour l'admission de nouvelles élèves, un examen écrit et oral est exigé.

A Châtel-Saint-Denis

On nous écrit :

A l'instar de tous les autres chefs-lieux du canton, Châtel-Saint-Denis a célébré, le dimanche 12 juillet, le 450^{me} anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération suisse. Toute la population châtelaise et celle des environs, réunie à la Maison des Œuvres, à l'occasion de la grande vente de charité, eut le privilège d'entendre un discours patriotique de M. le conseiller d'Etat Savoy, qui fut vivement applaudi.

A la lueur de merveilleux feux d'artifice, on chanta l'hymne suisse et *Les bords de la libre Sarine*, accompagnés par la Lyre.

L'âme patriotique des Châtelois a vibré ce soir-là et chacun se sentit fier d'être Fribourgeois et Suisse.

L'Institut de Saint-François de Sales, à Châtel-Saint-Denis, vient de terminer son année scolaire. La bonne marche des études de cet établissement a été constatée par M. Firmin Barbey, inspecteur secondaire, qui a fait subir les examens aux élèves des divisions supérieures le 2 juillet. A la suite de ces examens il a été décerné cinq diplômes d'aptitude à l'enseignement de la langue française et trois diplômes de commerce. Parmi ces diplômes, sept ont été obtenus avec la mention très bien.

Les différents cours ont été donnés, durant cette année scolaire 1930-1931, à 126 élèves, dont 80 internes et 46 externes.

Une exposition des travaux manuels exécutés par les élèves, aménagée dans une salle de l'Institut, a témoigné de la valeur de l'enseignement de cette maison d'instruction.

Pensionnat Saint-Joseph

On nous écrit :

Lundi et mardi derniers, cet institut d'ancienne réputation a terminé l'année scolaire par des examens dirigés par M. le chanoine Schönenberger, inspecteur scolaire.

Situé à près de 1.000 m. d'altitude, dans la région montagneuse de la Haute-Singine, entouré de belles forêts, ce pensionnat continue sa marche ascendante sous la consciencieuse gestion des révérendes Sœurs théodosiennes d'Ingenbohl (congrégation de la Sainte-Croix).

Le canton de Fribourg s'intéresse de plus en plus à cette maison d'éducation puisque, sur 135 élèves, dont environ les 2/3 de garçons, 43 sont Fribourgeois (8 de la Singine). Les autres élèves sont envoyés par 15 cantons suisses et par trois pays voisins.

L'excellent enseignement, combiné avec une éducation profondément religieuse, tend spécialement à la formation de jeunes gens et jeunes filles prêts à affronter les combats de la vie pratique.

Les examens démontrèrent le travail assidu et persévérant des élèves et le dévouement des institutrices et de M. l'aumônier Joseph Birbaum. Aussi M. l'inspecteur Schönenberger et l'insigne protecteur de la maison, Mgr Beck, professeur à l'Université, purent-ils se déclarer satisfaits des résultats obtenus et adresser de vifs remerciements à l'Institut. Ils rappellèrent en terminant la mémoire de la révérende Sœur Gervaise Bussard, enlevée à l'affection de tous.

Le R. Père Manser, M. le doyen Ruffieux, entourés de plusieurs membres du clergé, M. le préfet Bärtsch, M. le président Ems, M. l'inspecteur Berset et quelques membres du corps enseignant exprimèrent leur vive satisfaction.

Après la séance musicale, où des solos et des chœurs alternèrent avec des morceaux d'orchestre, toute l'assistance se dirigea vers la ravissante chapelle, pour un service solennel d'action de grâces, présidé par Mgr Beck, fidèle ami de l'Institut depuis une quarantaine d'années.

Il n'avait pas pensé à mal !

Le rédacteur de l'Indépendant, revenant hier sur son attaque contre les conseillers d'Etat conservateurs au sujet des assurances sociales, dit que nous avons travesti sa pensée, déformé son argumentation et que nous lui avons fait dire des choses auxquelles il n'a jamais pensé. Nous sommes bien aises de le lui entendre dire : cela équivaut à une rétractation en forme. Mais qu'il ne recommence pas !

L'incendie de la Roche

On nous écrit :
L'incendie du 11 juillet, à La Roche, a occasionné une très lourde perte à M. Fabien Kolly, le propriétaire, père de dix enfants, dont l'aînée seule est émancipée de l'école.

Cette brave et nombreuse famille, actuellement dépourvue de tout, est vraiment digne de pitié. On ne peut que la recommander à la générosité de tous.

Les personnes qui s'intéressent à cette famille peuvent avoir la conviction qu'elles n'obligent pas des ingrats, mais de braves gens méritant l'attention la plus bienveillante. J. B.

Fête cantonale de gymnastique

La prochaine fête cantonale de gymnastique artistique, qui aura lieu à Bulle, dimanche prochain, promet d'être des plus réussies.

Deux cent cinquante gymnastes se sont inscrits, dont cent quarante-cinq des cantons voisins. Cent vingt figureront en première catégorie; on compte parmi eux de forts gymnastes; André Brüllmann, de Genève, champion olympique, prètera probablement son concours.

Le jury comprend vingt-deux membres, dont quatre invités, et le comité d'honneur se compose de MM. Gaudard, préfet; James Glasson, syndic de Bulle; Lucien Despond et F. Glasson, anciens députés.

La fête du 1^{er} août

La date du 1^{er} août est chère à tout Suisse et ne passe inaperçue dans le cœur de personne. Il est dans les habitudes de nos compatriotes de faire ce jour un acte de charité en faveur d'une œuvre nationale. C'est à cet effet que de gracieuses vendeuses et de gentils vendeurs offriront, le 1^{er} et le 2 août, les insignes de la fête. Ce sont de gros boutons brodés d'une croix et d'une guirlande de fleurs du meilleur effet. Cette année-ci, les insignes ont ceci de particulier qu'ils sont très légers. La vente se fera en faveur des populations pauvres des régions montagneuses qui ont eu à déplorer les dommages occasionnés par les avalanches. C'est pourquoi le comité de la fête nationale espère que, généreusement, tous les Suisses feront un sacrifice et achèteront l'insigne du 1^{er} août. Personne ne saurait refuser une obole pour nos frères si éprouvés.

On peut faire parvenir également les dons en argent au Bureau de charité, hôtel des Corporations, qui les transmettra.

Apiculture

Dimanche, plus de vingt apiculteurs se réunirent à Ursy pour entendre une conférence donnée, sous les auspices de la Société d'apiculture de la Glâne, par M. Loup, professeur.

Le conférencier traita les points suivants : le miel, qualités requises, soins exigés; avantages et organisation du contrôle; préparation des ruches pour l'hivernage.

L'exposé de M. Loup fut fort écouté. Les apiculteurs glânois en tireront certainement profit.

Les orages

Lundi soir 13 juillet, un violent orage a sévi sur la contrée de Broc.

Aux grosses Sciernes, rière Broc, pâturage tenu par M. Auguste Clément, du Muret, 2 génisses, propriété de M. Fernand Horner, éleveur à Autafond, qui se tenaient près d'une clôture en fil de fer, furent tuées par la foudre.

Pour les ménagères

Mercredi et jeudi, chez MM. Bregger, Zwimpfer et C^{ie}, et vendredi et samedi, chez MM. Dessibourg-Hayoz et C^{ie}, à Fribourg, il y aura une démonstration pratique des produits Labor-fac (nettoyage et polissage de meubles, plaques de marbres, etc.).

Une nouvelle pompe

L'expertise de pompe à moteur racontée hier a eu lieu à Gillarens et non à Ecublens.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.



Sœur Marie Sainte-Madeleine, à Marseille; M^{lle} Maria Renevey, à Soleure; M. et M^{me} Hubert Renevey et fils, à Berne; M^{lle} Elisabeth Renevey, à Berne, ainsi que les familles parentes et amies, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Lucie Wilczek-Renevey

ancien professeur au Conservatoire de musique leur tante, parente et amie, décédée le 19 juillet, à l'âge de 69 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Saint-Pierre, mercredi 22 juillet, à 8 h. 1/2. Départ de l'hôpital Daler à 8 h. 1/4.

Le présent avis tient lieu de faire part.

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. MURITH S. A.
FRIBOURG
Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

†
L'« Avenir », société en cas de maladie fait part du décès de
Monsieur Henri RENEVEY
membre actif
L'enterrement a eu lieu ce matin, à 8 h. 1/2, à l'église de Saint-Pierre.

On demande demoiselle
capable, pour bureau et magasin. La connaissance des deux langues est exigée. Entrée : 1^{er} août ou date à convenir. — Offres détaillées, par écrit, sous chiffres P 13556 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE, pour le canton de Fribourg,
VENDEUSES
expérimentées dans les branches CHAUSSURES, TISSUS et BONNETERIE.
Faire offres par écrit sous B 2612 F, à Publicitas, FRIBOURG.

Vente aux enchères juridiques
Jeudi 23 juillet, dès 10 heures, sur la place du Château, à Bulle, l'office des faillites de la Gruyère vendra, au plus offrant et à tout prix, une automobile Lorraine-Dietrich, 12 HP., 5 places, en parfait état de marche, moteur fraîchement révisé, installations électriques réglementaires, appartenant à la masse Vauthey Eugène. 34-12 B
Par la même occasion, à vendre une automobile Nash, 13 HP., en état de marche, phares réglementaires.
Office des faillites, BULLE.

Ville de Fribourg
MISE A L'ENQUÊTE
Les plans :
a) pour la construction d'une villa, à Péroilles, rue Jordil, sur l'art. 2924a, plan folio 75 du cadastre, propriété de M. le Dr Clément ;
b) pour la création d'une porte d'accès à la cave de l'immeuble N° 42, rue de Lausanne, côté ruelle entre les immeubles de la rue des Alpes et rue de Lausanne, propriété de M. Gremaud, art. 454, plan folio 13 du cadastre,
sont mis à l'enquête restreinte au secrétariat de l'Edilité. 13570
Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions évent. jusqu'au lundi 27 juil. 1931, à 12 h.
Direction de l'Edilité.

GRAND CHOIX EN POTAGERS A GAZ
Eskimo — Le Rêve — Senking — Sarina
Reprise des vieux
E. WASSMER S. A.

La momie vengée
par Paul SAMY

La police de Marseille n'ignorait pas l'existence de ces agences qui faisaient payer cher leurs faux papiers, mais il n'était pas facile de les découvrir, car elles étaient protégées par des complications qui les garantissaient contre toute surprise.

Il avait l'air d'un si brave homme le patron de l'Héroult, que, dès les premières heures du voyage vers Port-Saïd, le jeune aspirant qu'on avait laissé à son bord en qualité de gardien, lia conversation avec Ryard, qui s'était fait la tête d'un vieux loup de mer.

Il ne parlait pas français, mais le patron parlait anglais. Ce fut une raison de plus pour faciliter leurs rapports.

Tous deux se promenaient sur le pont du cargo. Gardery racontait des histoires de son invention à son jeune compagnon qu'amusait le bagout de l'ancien.

Ce dernier, tout en débitant ses balivernes empruntées au répertoire des marins marseillais, se disait qu'il lui suffirait d'un coup d'épaulé pour faire basculer son interlocuteur par-dessus bord.

La nuit qui arrivait eût facilité son geste criminel, et il l'eût accompli si la machine du cargo avait été de taille à lutter de vitesse avec celle du torpilleur.

Mais Gardery venait d'avoir la preuve contraire et il ne lui aurait servi de rien de se débarrasser du jeune officier qui contrôlait la

marche du bateau, que le torpilleur précédait à un demi-mille.

Une visite inopinée de celui-ci eût révélé l'absence de l'enseigne que Gardery n'aurait pu expliquer et qui eût confirmé les soupçons que faisait peser sur le cargo l'inquisition policière du torpilleur.

Qu'étaient ces soupçons ? Gardery ne doutait pas de leur nature. Il en ignorait seulement la source, et cette ignorance lui rendait difficile tout système de défense contre des accusations qui pouvaient s'étayer sur des preuves.

Comment ruser et mentir si ces preuves subsistaient ? Comment éviter surtout que, à l'arrivée à Port-Saïd, la police ne se fit pas livrer les marchandises du bord et ne découvrit pas l'or encore caché dans quelques pièces de calicot ?

Bien entendu, il n'avait gardé sur lui que l'argent nécessaire pour les besoins de sa navigation et avait expédié en chèque, sur une banque de Marseille, les produits de sa vente.

Il y avait déjà laissé un petit dépôt au compte du patron de l'Héroult pour faciliter ses autres envois. Il retrouverait le tout en rentrant.

Mais il fallait rentrer et Gardery commençait à craindre qu'il ne pût le faire.

Par quel coup d'audace réussirait-il à échapper à ce danger et à tromper la vigilance de son convoyeur ?

C'est ce qu'il ruminait dans sa tête tout en hâtant le plus tranquillement du monde avec son jeune gardien.

Il envisageait toutes les hypothèses, écha-

passait dans sa mémoire tous les points de la côte qu'il longeait et qu'il avait jadis parcourus quand il pilotait de Suez à Port-Saïd un petit vapeur de la Compagnie des Salines.

Gardery, dans sa rencontre à Suez avec Boussett, lui avait raconté ce détail de son existence durant ses trois ans de séjour en Egypte. Sa connaissance du pays pouvait lui faciliter une fuite vers l'intérieur. Mais cette fuite, comment l'exécuter ?

Il y pensa toute la nuit et, secrètement, s'en entretenait avec les hommes de son petit équipage.

Un projet avait enfin germé dans sa cervelle fertile en expédients. Il l'exposa à chacun d'eux et leur désigna les postes qu'ils devaient occuper et les mesures qu'ils avaient à prendre.

A chacun d'eux également, il remit une somme d'argent pour le cas où, ayant réussi dans leur fuite, ils pourraient être séparés de lui.

Il ne leur cacha pas que la tentative qu'ils allaient faire était la seule capable de les sauver de la potence égyptienne. Pris pour être pris, mieux valait qu'ils fussent plus tard qu'au débarquement. Du moins, il leur restait la chance de ne pas être arrêtés, et c'était cette chance qu'il fallait courir.

Les hommes comprirent. D'ailleurs, ils avaient toute confiance dans Ryard qu'ils étaient habitués à servir aveuglément.

Bandits de mer, ils savaient à quoi les exposaient leurs opérations et redoutaient moins la mort que la prison et la cour d'assises de leur pays, surtout que les geôles de la justice égyptienne.

Pendant toute la journée, car on ne devait atteindre Port-Saïd que vers 8 heures du soir, ils se préparèrent avec précaution à l'opération qu'ils devaient effectuer.

Rien ne perçait de leur dessein. Ils accomplissaient leur besogne quotidienne avec la même indifférence tranquille.

Sur le pont, le patron Ryard reprenait sa promenade et ses bavardages avec le jeune officier anglais.

Vers 5 heures du soir, un ordre vint du mat des signaux du torpilleur, signalant au cargo qu'il devait contourner vers le sud la jetée est de l'avant-port, où lui-même irait prendre son mouillage jusqu'au lendemain matin avant d'aller s'amarrer au quai du bassin Ismaël.

L'officier expliqua l'ordre à Gardery qui se le fit répéter comme s'il ne connaissait pas la disposition extérieure du port, et la nuit étant arrivée, descendit au carré du bateau où on lui servait son repas, à côté du patron de l'Héroult.

Les feux du cargo indiquaient au torpilleur qu'il était toujours suivi et il força un peu la vapeur pour aller prendre son mouillage à côté duquel viendrait jeter l'ancre son bateau prisonnier.

Il était près de 8 heures du soir. L'officier terminait son repas quand Gardery, qui s'était mis en retard, entra dans la salle étroite et basse.

Un sac qu'il tenait à la main s'enfonça sur la tête de l'enseigne qui fut baïllonné et ligoté avant qu'il pût faire un geste de résistance. En même temps, le matelot anglais qui

l'accompagnait subissait sur le pont le même traitement.

Le timonier ayant alors immobilisé sa roue dans la direction de la jetée, rejoignit ses compagnons, chauffeur, mécanicien et gabiers qui, déjà, avaient mis à l'eau le canot du cargo.

Ils s'y embarquèrent et Ryard donna le signal du départ vers la côte désertique qui sépare le canal de la bouche Pélusiaque. Ils n'en étaient séparés que par un kilomètre et l'atteignirent rapidement.

Pendant ce temps, l'Héroult continuait sa marche de plus en plus lente et le torpilleur, qui contournait la jetée, apercevait toujours les feux du cargo.

Mais, au bout d'une demi-heure, ces feux s'abaissèrent puis disparurent.

Du torpilleur, on mit à la mer un canot pour s'enquérir de ce qui se passait. Comme il sortait de l'avant-port pour rejoindre le cargo, il entendit une explosion produite par l'eau qui avait envahi la chaudière.

Mais le bateau avait disparu. Il n'en trouvait pas la trace dans la nuit.

Un accident était sans doute survenu dans la chambre de chauffe de ce vieux bâtiment, dont la chaudière avait fait explosion, le faisant couler à pic.

Ce fut l'explication qu'on rapporta au commandant du torpilleur, qui se désola de la perte de son jeune camarade et du marin qui l'accompagnait.

Il ne pouvait y avoir d'autre explication, personne de l'équipage n'ayant pu se sauver pour fournir la moindre précision.

(A suivre.)

On demande à acheter

à **FRIBOURG**

MAISON DE RENDEMENT, éval. VILLA à plusieurs appartements. S'adresser au NOTARIAT SPYCHER & ZOLLET, Fribourg. 13548



Pour fillettes et garçons chaussures hygiéniques Grand choix en chaussures Bally chez

KURTH
FRIBOURG

Loterie des Anciens Combattants Italiens

Liste des nos gagnants :

1er prix	Fr. 50.—	N° 653
2me	» 25.—	» 855
3me	» 20.—	» 460
4me	» 15.—	» 885
5me	» 10.—	» 939
6me	» 5.—	» 731

Les prix seront transmis aux gagnants par mandat postal. 40933 F

Le docteur Clément

sera absent durant le mois d'août.



EN COURSE
le lait est la boisson idéale. Emportez toujours une boîte de bon lait en poudre Guigoz. Elle ne pèsera guère dans votre sac et vous rendra de grands services. La boîte ouverte se ferme facilement.



ON DEMANDE

filles de magasin, sachant les deux langues. Entrée tout de suite. 13596 S'adres. à C. Eugard-Hell, rue de Romont, 28, Fribourg.

Maison

près de la ville, pour un ménage, à louer ou à vendre. — Se renseigner à Mlle Gerber, No 5, Guinzel, Fribourg. 13567



Les intempéries ne sont pas à craindre. Demandez le catalogue chez

A. HERREN représentant Grand'Font, 2, tél. 1079.

A VENDRE

d'occasion, un manteau d'hiver et deux mi-saisons, les trois pour 40 francs. S'adresser : Boucherie MANSER, 30, Beauregard, Mlle Strub Esther. 49940

On demande 2 bons charretiers

et un bon CHAUFFEUR. Pelarini, transport, Genève. 65619 X

Fabrique de plâtre de Granges (Valais) demande

Dépositaires vendeurs régionaux pour le canton de Fribourg. — Offres à Bruno & Gaillard, rue de la Puiserande, 8, Genève.

Bandages herniaires

élastiques, dernière nouveauté et à ressorts, à très bon prix, chez E. Germond, sellier, Payerne.

Représentant

à la commission, pour canton de Fribourg, demandé par usine suisse. Visitant tabacs, hôtels, épiceries. — Offres et références s. chif. J 65593 X, Publicitas, Genève.

A LOUER

3 BONS GARAGES. S'adr. : Gremaud & Fchini, Monséjour, 17.

Apprentie

Cultivatrice-gillette demandée une pour tout de suite ou date à convenir (logée, nourrie). — Ecrire à Mme Fontana, rue des Granges, 17, Payerne. 13510

Apprenti

Apprenti peintre en voitures est demandé chez J. Vogelsanger, rue de Genève, No 17, Fribourg.

ON DEMANDE Jeune fille

sachant faire la cuisine, pour petit ménage. S'adresser sous chiffres P 13558 F, à Publicitas, Fribourg.

On DEMANDE une ouvrière-repasseuse

S'adresser : Teinturerie fribourgeoise, Gd'Places.

On demande pour la campagne, un bon CHARRETIER

S'adresser sous chiffres P 40934 F, à Publicitas, Fribourg.

remplaçant

sachant la fabrication, pour une quinzaine de jours. — S'adresser à la laiterie de Billens, près Romont. 13530

Pour quelques jours

la Boucherie chevaline Martigny (Valais) Tél. 278, expédie

Saucissons à manger crus

extra secs à Fr. 2.50 le kg. Demi-port payé

Harmonium Aeolian

à vendre. — M. Gavillet, Ch. de Miremont, 35 B, Genève. 65587 X

Vente juridique

(1re enchère) L'office des poursuites à Fribourg vendra, le jeudi 23 juillet, à 13 h., à l'ancien domicile de François Casanovas, rue de Lausanne, No 37 : 1 lit complet, tableaux, descentes de lit, chaises, tables, ustensiles divers, draps, serviettes, bibelots, etc., 1 montre or, 2 montres.

MAUX de DENTS

Vous souffrez de maux de dents, de migraines, de rhumatismes, de névralgies ou de douleurs siégeant un peu partout, vous avez tout essayé sans résultat, ne désespérez pas cependant puisqu'il vous suffit de prendre une Poudre Kafa pour être immédiatement soulagé.

Qu'il s'agisse de migraines, de névralgies, de maux de dents, de douleurs menstruelles, rhumatismales ou sciatiques, les Poudres Kafa ont toujours une action certaine et durable.

Ne contenant aucune substance nuisible pour l'organisme, les Poudres Kafa ne créent pas d'accoutumance, ne fatiguent pas l'estomac et n'occasionnent aucun trouble. Aussi elles constituent le remède le plus efficace, le plus inoffensif et le moins cher qui existe puisque chaque poudre revient à 15 centimes.

Bien exiger: **POUDRES KAFKA**

Prix : LA BOITE DE 10 POUDDRES Fr. 1.50



En vente dans toutes les pharmacies



Fabrique de plâtre de GRANGES (Valais) demande, pour le canton de Fribourg, un

Hôtel de l'Ange ALBEUVE (Gruyère)

Station C. E. G. R. Progin-Monney, tenancier. Situation agréable à proximité des forêts. — Terrasse. — Jardin ombragé. — Grande salle pour sociétés et écoles. — Cuisine soignée au beurre. Pension depuis 6 fr. Téléphone 13.

dépositaire général Offres : Bruno & Gaillard, rue Puiserande, 8, Genève. 32852 X

FLIT
TUE les MITES
et détruit leurs larves!

OREX
dépositaire
Zosso - Sauterel
Toutes pièces de rechange
PORCELAINE — VERRERIE
Rue des Epouses, 139 — Fribourg
Timbres escompte 5 %

COMBUSTIBLES A. MENOUD & SIEBER FRIBOURG
HOUILLES, COKES, ANTHRACITES
BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS
BOIS DE CHAUFFAGE COUPÉ & NON COUPÉ

JEUNE HOMME de 18 ans, avec diplôme commercial, connaissant la comptabilité, le français, l'allemand et l'anglais, la sténo-dactylo, demande place dans maison de commerce, banque, comme interprète ou employé. S'adr. s. chif. P 40935 F, à Publicitas, Fribourg.

LAITERIE

EST A REMETTRE, à Thenon, bien située, au centre, travaillant toute l'année, très bonne clientèle. Location annuelle : francs français 4000.— S'adresser sous P 40932 F, à Publicitas, Fribourg.

Ecrire, c'est bien ... HERMÈS c'est mieux
machine à écrire suisse, de précision, mise à l'essai sans frais par la LIBRAIRIE MEYER, FRIBOURG
LA CAMPICHE
Agent général : Saint-Pierre 2, Lausanne

AVIS

Le soussigné avise son honorable clientèle qu'il a remis, dès ce jour, son atelier de maréchal à MONSIEUR LEON JENNY, maréchal, en notre ville.

Il remercie sa clientèle de la confiance qu'elle lui a toujours témoignée, la priant de la reporter sur son successeur.
Alphonse Brugger, maréchal.

Se référant à l'avis ci-dessus, le soussigné se recommande chaleureusement pour tous travaux de maréchalerie, assurant ses clients, anciens et futurs, qu'il continuera à les servir comme son prédécesseur l'a fait durant de si nombreuses années. 13562
Spécialité : réparation de ressorts garantie. Fribourg, le 15 juillet 1931.
Léon Jenny, maréchal.

On demande à louer bonne

boulangerie dans bon village ou petite ville. S'adresser par écrit sous P 40887 F, à Publicitas, Fribourg.

MYRTILLES DE MONTAGNE

fraîches, ch. jour, 5 kg., 3 fr. 70 ; 10 kg., 7 fr., port dû contre remboursement. Produits du Pays-Exp. Balestra, Locarno.

Abricots du Valais

Franco col. kg. 5 10 20 à stériliser Fr. 8.-15.-29.- Gros fruits 7.-13.-25.- Pr confitures 6.-11.-21.- Dondainaz, Charrat.

Pour tout ce qui doit briller :

Labor-fac

Beaucoup de maîtres de maison sont convaincus déjà après un premier usage du Labor-fac. Ce coussin à polir imprégné qui polit les meubles, le cuir, etc. est d'une efficacité remarquable et d'un emploi économique. — La merveille pour polir — c'est ainsi que les maîtres de maison nomment le Labor-fac.

Pour nettoyer et polir en même temps spécialement les parquets, les linoléums et planchers, vous pouvez obtenir le Parkettfix, la cire à polir liquide. Possède les mêmes qualités.

Le produit par excellence pour nettoyer les planchers est incontestablement le Durinol. Il enlève toute trace de tache. Votre intérieur sera propre si vous utilisez le

LABOR-FAC

Démonstration pratique

Mercredi le 22 et jeudi le 23 juillet, chez M.M. Bregger, Zwimpler & Cie, qu'neall, Fribourg, et vendredi, le 24, et samedi le 25 juillet, chez M.M. Dessibourg-Hayoz & Cie, linoléum, Fribourg.

Autre maison dépositaire à Fribourg : Henry Clément, rue de Lausanne, 34. 37800 Z

Auberge à louer

La "comtine" de Mannens-Grandsivaz expose en location par voie de soumission pour la période de 6 ans, son auberge communale avec ses dépendances et une parcelle de terrain. Cet établissement, le seul de la commune, offre de réels avantages pour prendre sérieux. Les soumissions devront être déposées auprès de M. le Syndic, jusqu'au 30 juillet, à 20 heures. 13509 Par ordre : Le secrétaire communal.

L'Etude de Me A. Villars

AVOCAT, à FRIBOURG est transférée dès ce jour rue des Alpes, 15, Banque Uldry & Cie

Papiers peints de tous prix

Soldes très bon marché Mareel CHIFFELLE, avenue des Alpes, 26

Articles à stériliser
Prix très avantageux
E. Wassmer S. A.

ON DEMANDE, pour courant septembre,

une famille vachers

connaissant à fond le métier, pour traite, vêlage et, en général, tous les soins nécessaires, aux vaches et aux élèves. 40951 F

On exige des gens propres, honnêtes, très travailleurs et sérieux sous tous rapports, pour s'occuper d'environ 40 à 50 vaches. Beau logement et jardin, non nourris. — S'adr. à DEMOLOMBE, agriculteur, Recologne (Doubs).

Couvre-pieds et édredons

Grand stock et fabrication sur commande

Recouvrement à neuf

Transformation des duvets en couvre-pieds Nettoyage de plumes à la vapeur

Manufacture de couvre-pieds et édredons. Fr. BOPP, rue du Tir, 8, Téléphone 7.63. Dépôt de la fabr. de couvre-pieds S. A., FRIBOURG. 2-5

OCCASION

Une chambre à coucher en noyer poli composée de :

- 1 armoire à 3 portes
- 1 coiffeuse
- 2 lits
- 2 tables de nuit

est vendue à un prix exceptionnellement réduit

HALLS AUX MEUBLES

E. Suter
147 — GRANDES RAMES — 165